

Les lumières du Royaume

Avertissement

Cette brochure est le résultat de l'assemblage de différents articles parus dans le Périodique « Jérusalem ». Certains éléments sont parfois répétitifs.

Notre sensibilité nous porte à utiliser les noms propres, notamment ceux issus de la révélation biblique, sous leur forme la plus originelle possible. Ainsi notre Seigneur, le Fils d'Élohim, communément connu sous la forme gréco-romaine de Jésus Christ, fut nommé par Miryam sa mère : Yéshoua, de son nom hébreu. Yéshoua signifiant : Salut.

Nous priorisons également dans l'écrit le Tétragramme יהוה [YHVH], pour désigner l'Élohim de notre Seigneur qui est aussi notre Élohim et Notre Père. Adonaï, autre terme hébraïque signifie : Seigneur.

Les citations de versets proviennent de la version Segond, sauf spécification.

* * *

« Ils amèneront tous vos frères du milieu de toutes les nations, en offrande à יהוה, sur des chevaux, des chars et des litières, sur des mulets et des dromadaires, à ma montagne sainte, à Jérusalem, dit יהוה, comme les enfants d'Israël apportent leur offrande, dans un vase pur, à la maison de יהוה. Et je prendrai aussi parmi eux des sacrificateurs, des Lévites, dit יהוה. car, comme les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je vais créer subsisteront devant moi, dit יהוה, ainsi subsisteront votre postérité et votre nom. A chaque nouvelle lune et à chaque Shabbat, toute chair viendra m'adorer, dit יהוה. et quand on sortira, on verra les cadavres des hommes qui se sont rebellés contre moi ; car leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra point ; et ils seront pour toute chair un objet d'horreur. »

Isaïe 66:20-24

« J'accorderai à mes deux témoins le don de prophétiser, revêtus de sacs, pendant mille deux cent soixante jours. »

« Ce sont là les deux chandeliers qui se tiennent devant le Seigneur de la Terre. »

Apocalypse 11 : 3-4

Préface

Le Shabbat ou le dimanche ?

« Car en six jours furent achevés les cieux et la terre. Élohim acheva au septième jour son oeuvre qu'il avait faite ; et **IL se reposa** au septième jour de toute son oeuvre qu'il avait faite pour faire »

Les hommes furent conviés à observer le quatrième commandement d'Exode 20:8 : « *Souviens-toi du **jour du repos** pour le sanctifier (le mettre à part)* ».

Comme le précise Isaïe 56 “

Ainsi parle יהוה : Gardez le droit et pratiquez la justice, car mon salut est sur le point d'arriver et ma justice, de se dévoiler. Heureux l'homme qui fait cela, le fils d'Adam qui s'y tient, gardant le shabbat sans le déshonorer, gardant sa main de faire aucun mal.”

Aux temps apostoliques, le septième jour de la semaine, le Shabbat, était observé par les disciples du Messie conformément à la Parole écrite.

Sous l'influence de certains évêques issus du paganisme, le dimanche, jour du soleil ou Solis dies, remplaçait peu à peu le Shabbat en se voyant renommé Dominus dies, jour du Seigneur... amalgamant ainsi subtilement Soleil et Seigneur.

L'Empereur romain Constantin, adorateur de Mithra, idole solaire, favorisait cette proposition, car le culte de Mithra se déroulait le premier jour de la semaine au matin, Solis dies, dimanche. Les évêques pagano-chrétiens s'adossèrent dès lors au pouvoir politique.

Au quatrième siècle, le Concile de Laodicée déclarait la légitimité du dimanche et l'éviction du Shabbat selon le canon 29 : « les chrétiens ne doivent pas se comporter comme des Juifs en chômant le jour du Shabbat, mais ils doivent travailler ce jour-là pour témoigner au dimanche le respect qui lui est dû. Mais si l'on établit qu'ils se comportent comme des Juifs, qu'ils soient anathèmes auprès du Christ. »

La Réforme en la personne de Luther ne sut et ne put rétablir la réalité du Shabbat, ses collègues le dissuadèrent de bouleverser plus d'un millénaire de tradition et d'enseignement.

Quels que soient les arguments invoqués pour imposer le dimanche au lieu du Shabbat, ils sont issus de volonté et de réflexions humaines controversables, sans exception. Le décalogue écrit du doigt d'Élohim se trouve ainsi amputé du quatrième commandement où le Nom de יהוה se signale à trois reprises.

Observer le Shabbat, du vendredi soir au samedi soir, c'est se projeter par prophétie dans le Royaume, objet du septième jour de la Création. L'ignorer ou le mépriser, c'est en rejeter la teneur et le symbole.

Tables Des Matières

Avertissement	p.2
Préface - Le Shabbat ou le dimanche ?	p.3
1 - Pour évacuer les objections préalables	p.6
<u>Le dire et le redire</u>	<u>p.6</u>
<u>Des constats</u>	<u>p.8</u>
<u>Au risque d'irriter</u>	<u>p.9</u>
<u>Préalable aux réfutations du Shabbat</u>	<u>p.10</u>
<u>Objections habituelles avancées à l'encontre du Shabbat</u>	<u>p.11</u>
<u>Ultime rempart d'objections</u>	<u>p.14</u>
<u>Obéir à Élohim plutôt qu'aux hommes</u>	<u>p.15</u>
<u>In fine</u>	<u>p.15</u>
2 - Shabbat jour de יהוה ton Élohim	p.17
<u>Un appel au retour</u>	<u>p.17</u>
<u>Un phénomène de notre Histoire</u>	<u>p.17</u>
<u>Vives controverses</u>	<u>p.17</u>
<u>De quoi parle-t-on ? Un mode de réflexion.</u>	<u>p.18</u>
<u>La dimension du Shabbat</u>	<u>p.18</u>
<u>Mimétisme ou révélation</u>	<u>p.20</u>
<u>Un signe entre Moi et vous</u>	<u>p.20</u>
<u>Signe de discorde ?</u>	<u>p.21</u>
3 - SHABBAT- Le principe de la liberté	p.22
<u>Après plusieurs siècles</u>	<u>p.22</u>
<u>La révélation du Sinäi</u>	<u>p.23</u>
<u>Dessein divin, projet messianique</u>	<u>p.23</u>
<u>Les fêtes de יהוה, le grand schéma sacré</u>	<u>p.23</u>
<u>État des lieux</u>	<u>p.24</u>
<u>Notre témoignage</u>	<u>p.25</u>
4 - La Quatrième Parole	p.26
<u>Ombre des choses</u>	<u>p.27</u>
<u>Appel universel</u>	<u>p.28</u>
<u>Particularités de la 4e parole</u>	<u>p.29</u>
5 - Histoires	p.31
<u>Histoire d'un repère</u>	<u>p.31</u>
<u>Histoire d'une virgule</u>	<u>p.32</u>
<u>Histoire d'un divorce</u>	<u>p.34</u>

6 - L'Être et le Royaume	p.35
<u>Le repos de l'être</u>	<u>p.35</u>
<u>Position de vie et vision du Royaume</u>	<u>p.35</u>
<u>Un lieu commun pour judéo et pagano-chrétiens</u>	<u>p.36</u>
<u>Le Royaume, monde du Shabbat d'Élohim</u>	<u>p.37</u>
<u>À propos d'Hébreux 4,</u>	<u>p.37</u>
7 - Le SEIGNEUR du SHABBAT	p.39
<u>Deux Shabbats directeurs</u>	<u>p.39</u>
<u>Rétablir le sens du Shabbat</u>	<u>p.40</u>
<u>De l'accueil à la séparation, le temps du ministère</u>	<u>p.41</u>
<u>En résumé</u>	<u>p.43</u>
8 - Faites Ceci Jusqu'à ce Que ...	p.44
<u>La quatrième parole et son application</u>	<u>p.44</u>
<u>Le chemin de la Lumière</u>	<u>p.44</u>
<u>Le chandelier du témoignage</u>	<u>p.46</u>
<u>En guise de proposition</u>	<u>p.47</u>
<u>Implication, responsabilisation, récompense.</u>	<u>p.50</u>
9 - ...NI UN SHABBAT	p.52
<u>Des temps différents</u>	<u>p.52</u>
<u>Fuir</u>	<u>p.52</u>
<u>Les sorties, les legs</u>	<u>p.53</u>
<u>Deux souvenirs, deux gardes</u>	<u>p.54</u>
<u>Combat contre le Sacerdoce et le Shabbat</u>	<u>p.55</u>
<u>Ressources de sanctification et de force</u>	<u>p.57</u>
<u>Notre message</u>	<u>p.57</u>
<u>Ne pas fuir le Shabbat</u>	<u>p.58</u>
10 - Que Ton Règne Vienne ...	p.59
Complément historique	p.60
Annexes	p.62
<u>A propos de : le premier jour de la semaine</u>	<u>p.62</u>
<u>Canon 29 de Laodicée et autre témoignages</u>	<u>p.66</u>

1 - Pour évacuer les objections préalables

« Ainsi parle יהוה : Observez le droit, pratiquez la justice, car mon salut est près d'arriver et ma justice de se révéler. En marche l'homme qui agit ainsi, le fils d'Adam qui s'y tient fermement, qui observe le Shabbat sans le profaner et s'abstient de toute action mauvaise. Que le fils de l'étranger, qui s'est attaché à יהוה, ne dise pas : Sûrement יהוה va m'exclure de son peuple (...) Quant aux fils d'étrangers, attachés à hwhy pour le servir, pour aimer le nom de יהוה, devenir ses serviteurs, tous ceux qui observent le Shabbat sans le profaner, fermement attachés à mon alliance, je les mènerai à ma sainte montagne, je les comblerai de joie dans ma maison de prière (...) car ma maison sera appelée maison de prière pour tous les peuples. Oracle du Seigneur יהוה qui rassemble les déportés d'Israël : J'en rassemblerai encore d'autres avec ceux qui sont déjà rassemblés. » (Is. 56:1-8)

L'augmentation de l'intérêt pour la question du Shabbat dans les milieux chrétiens et en réaction la levée d'un discours d'opposition à son encontre sont des éléments significatifs de ces années marquées par un souci de retour à l'authenticité de la Parole, de retour à la source, aux vérités originelles et enfouies, de la propension à distinguer entre ce qui est d'Élohim de ce qui ne l'est pas. Le signe du Shabbat est, entre autres, « un signe » de distinction ostensible.

Pour nous qui sommes avertis et convaincus, ne tergiversons plus sur notre engagement dans le Shabbat, ne boitions plus tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Lisons convenablement à ce sujet l'avertissement donné à

l'assemblée de Laodicée et agissons raisonnablement (Ap. 3).

Le dire et le redire

Le texte d'Isaïe précité nous rappelle que tous, parmi les peuples, sont appelés au titre d'Israël à se rassembler dans la Maison d'Élohim, naturellement appelée Maison de prière. Cette déclaration du prophète n'est pas la caractéristique de la tribu de Juda, les Juifs, mais de tous ceux qui sont greffés ou regreffés sur Israël par l'Alliance actée au Golgoltha. La déclaration d'Isaïe se caractérise par le salut, la justice, l'observance du Shabbat, l'Alliance.

Objection :

!! « Tout ceci est l'ancien testament » objecteront les inconditionnels des dogmes pagano-chrétiens. Ils s'empresseront également d'affirmer avec conviction qu'aujourd'hui les choses sont différentes. !!

La relation entre Isaïe 56 précité, Ézéchiël 37 et Romains 11, pour ne citer que ces trois textes, est incontestable : la sainte assemblée dans le Messie est toujours Israël. Mais le réflexe dogmatique nicéen, acquis inconscient d'une large majorité de chrétiens depuis plus de 17 siècles, opposera au sujet de Romains 11 :

Objection :

!! « C'est de l'Église* dont il s'agit, c'est la nouvelle alliance où le Shabbat n'a plus sa place. Quant à Israël, il faut lire « Église », sauf pour les tribulations où il resterait quelques distinctions à maintenir ... Etc. » !!

**le terme Église utilisé par la plupart des versions n'est plus aujourd'hui sémantiquement correct. Son abus d'utilisation crée de la confusion par amalgame*

Ce type de discours leitmotiv, bien rodé et enseigné par tradition des pères de l'Église et autres théologiens, est tenace voire entêté.

Quoique l'interdiction d'ajouter ou de retrancher à la Parole soit prescrite et constitue une mitsvah, un commandement à part entière, plusieurs grands penseurs ont estimé que la Parole, la Bible, n'est qu'une matière basique parfois embellie et sujette à évolution ou à interprétation selon les circonstances de l'Histoire. Dès lors les prophètes et autres auteurs des livres de la révélation sont réduits au rang de philosophes, nullement inspirés par le Souffle divin, et lorsqu'ils parlent au nom d'Élohim, ce n'est qu'un effet rhétorique de mode ; leurs prophéties ne seraient que des déclarations liées à leur époque et sans réalité absolue déterminant l'avenir.

Bien sûr, dans un tel cadre de référence, tout devient possible jusqu'au paradoxe. Y compris le paradoxe bien connu qui ferait dire à Paul le contraire de ce que son Seigneur faisait et enseignait. L'argument fallacieux avancé se résume alors à : Paul a fait évoluer ce que le Seigneur n'aurait que partiellement réformé. Si vous n'adhérez pas à cette dernière vision, vous n'avez pas le « *St Esprit* » qui vous dispenserait dans le meilleur des cas de vous référer à la Bible, réduite à « éléments » devenus inutiles.

Question :

Pourquoi les adeptes de telles allégations s'acharnent-ils encore à

parler de la Bible pour la déconstruire systématiquement ?

« Et Élohim dit au méchant : quoi donc ! tu énumères mes lois, et tu as mon alliance à la bouche, toi qui hais les avis, et qui jettes mes paroles derrière toi ! » (Ps. 50:16-17)

« Car si quelqu'un écoute la parole et ne la met pas en pratique, il est semblable à un homme qui considère sa face naturelle dans un miroir ; car il s'est considéré lui-même et s'en est allé, et aussitôt il a oublié quel il était. » (Ja. 1:23-24)

En ce qui nous concerne, nous avons appris que :

« Toute Écriture est inspirée d'Élohim et utile pour enseigner, pour réfuter, pour redresser, pour éduquer dans la justice » (2 Ti. 3:16 NBS).

En sorte que nous ne pouvons cesser de rappeler ce que dit l'Écriture ... **Toute l'Écriture**, dans le texte, le contexte, et au plus près de la langue d'origine et au mieux de la connaissance culturelle de l'époque des écrits. Tout un programme ! Seul le support du Souffle de vérité aidera les témoins de vérité à se tenir sur le chemin de vérité, car le Seigneur *« veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité » (1 Ti. 2:4 DRB)* pour la mettre en pratique, comme Yéshoua l'a mise en pratique sans écart, par obéissance au Père, c'est-à-dire par amour, et en accomplissant toute la prophétie concernant sa mission. Yéshoua qui nous dit : *« soyez mes imitateurs »*. En quoi devons-nous être ses imitateurs ? En toutes choses.

Quant à nous qui nous plaisons à dire : « *nous sommes un peuple de sacrificateur* », n'éludons pas le sévère avertissement fait au peuple d'Élohim et sans l'attribuer au seul Israël dit de la première Alliance :

« Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance. Puisque tu as rejeté la connaissance, Je te rejeterai, et tu seras dépouillé de mon sacerdoce. Puisque tu as oublié la Torah de ton Élohim, J'oublierai aussi tes enfants. » (Os. 4:6)

N'oublions pas davantage l'écrit de Jacques :

« Cependant, si vous accomplissez la Torah royale, selon l'Écrit : Tu aimeras ton compagnon comme toi-même, vous faites bien. Mais si vous faites acception de personne, vous commettez une faute, vous êtes accusés par la Torah comme des transgresseurs. Oui quiconque garde toute la Torah, mais trébuche sur un point, il devient coupable de tout. » (Ja. 2:8-10 Chouraqi)

Nous entendons par ailleurs des discours religieux se référant de plus en plus à l'Église et à la fidélité à l'Église, c'est-à-dire aux décisions des responsables, ou aux principes synagogaux, ce qui revient au même, alors que la Parole atteste que ceux de la « sainte assemblée en Yéshoua » sont ceux qui suivent l'Agneau partout où IL va, et certainement pas ceux qui sont en accord avec « leur église ».

Réfléchissons.

Ces quelques rappels du sérieux de la Parole nous permettent de remettre en lumière l'importance du **4ème**

commandement écrit du Doigt d'Élohim : Souviens-toi du jour du Shabbat pour le consacrer.

La parole ne parle pas en vain. Tout ce qu'on y ajoute ou y retranche vient du malin.

Des constats

Depuis plusieurs années des groupes souvent réduits, indépendants des grandes institutions, se sont engagés dans le témoignage du Shabbat, sans pour autant exclure l'option de réunion le dimanche ou autre jour, en toute liberté pour la prière ou l'étude, etc. Ils déclarent le jour du Shabbat, du vendredi soir au samedi soir, jour saint voulu et sanctifié d'Élohim, jour non substituable à un autre, renouant de fait à la volonté divine.

Cette décision ne peut être que le résultat d'un réel travail du Souffle. Ce n'est toutefois pas toujours sans difficulté que s'effectue ce changement. En effet, il y a inévitablement ici ou là des oppositions qui éclatent. Car s'il existe une initiative qui attire les foudres de l'adversaire, c'est bien lorsque des enfants d'Élohim déjà convertis s'engagent dans la vision du Shabbat, se libérant par la même occasion des règles des conciles du 4ème siècle. Étonnant ? Non, car avec le témoignage du Shabbat se développe une puissance de combat insoupçonnée qui ne reste pas invisible dans les sphères spirituelles.

D'autres, bien que convaincus par la légitimité du Shabbat, décident de ne pas s'y engager pour des raisons souvent d'ordre pratique ou communautaire. Certains, encore tièdes, préfèrent se conformer à leur religion ou ne pas se retrouver en rupture de soumission à leur leader d'assemblée

souvent lié à une institution religieuse dominante.

D'autres, tout aussi convaincus de la nécessité du Shabbat, sont encore en recherche de l'opportunité et d'une motivation pleinement construite. Les questions posées par ces amis sont révélatrices de la « poussée » du Souffle à ce sujet. Ces derniers temps, le nombre de ces appels s'est accru, connotant ainsi la tendance de notre époque qui est à la « distinction » ... car le Shabbat est un signe de distinction.

« Je suis יהוה votre Élohim ; marchez dans mes statuts, et gardez mes ordonnances et pratiquez-les ; et sanctifiez mes Shabbats, et qu'ils soient un signe entre moi et vous, afin que vous connaissiez que je suis יהוה, votre Élohim. » (Ez. 20:19-20)

Pour d'autres encore, la pensée du Shabbat est une hérésie à combattre farouchement et à ne pas introduire dans « l'Église* ». Les discours d'opposition tenus à ce sujet se réfèrent davantage aux écrits des pères de l'Église, ou de théologiens, plutôt qu'à la Parole. Lorsque cette dernière est évoquée, elle l'est par quelques versets tirés hors contexte ou nécessitant d'être ajuster à une plus authentique traduction.

Au risque d'irriter

Faut-il encore insister sur le témoignage prophétique porté par la célébration du Shabbat ? Oui, le Shabbat, le 7eme jour de la création est encore à venir. Ne pas le souhaiter, ni l'annoncer, ni le prophétiser, en n'honorant pas le Seigneur en ce jour précis, est une manière de rejeter le

Royaume qui vient. Sachons que nous restons en spectacle aux anges, qui eux, en domaine céleste, « perçoivent » l'obéissance ou la déviance.

Crions sans relâche à l'impérieuse et urgente observance du Shabbat en l'honneur de Yéshoua, le Maître du Shabbat, en conformité du clair appel d'Élohim depuis l'origine de la création, appel ratifié par le quatrième commandement du décalogue, Shabbat confirmé par le Seigneur Yéshoua et observé par tous les disciples du premier siècle avant la réintroduction des usages païens dans le christianisme.

Répétons combien l'engagement dans le Shabbat est porteur de véritables bénédictions et de puissance dans le combat, car il se situe pleinement dans le bon dessein du Père pour l'humanité, il en est l'apothéose.

Redisons sans cesse que le dimanche qui remplace le Shabbat, Shabbat interdit aux croyants dès le 4eme siècle, est un mensonge indu, mensonge imposé dans le christianisme et devenu dogme érigé en rébellion à la Parole d'Élohim. Ce mensonge parmi d'autres a éloigné les fidèles d'une entière onction. C'est là le résultat du travail du séducteur, par l'esprit de Babylone.

Sans relâche, répétons que nous avons à nous libérer de la dogmatique nicéenne, à laquelle de nombreuses églises ont prêté allégeance, en retenant malheureusement les enfants d'Élohim à distance de la dynamique prophétique. Car dans une certaine conception de « l'évangile » seuls le religieux, l'amour (!) et le salut individuel, l'humanisme et le comportement néo-pharisien sont importants. Le Jésus est celui qui sauve et qui guérit ... quant au reste Élohim s'en occupe. La dynamique du Royaume et

le témoignage qui s'y rapporte ne sont pas la préoccupation principale, parfois jusqu'à l'ignorance totale.

Le Souffle de la prophétie, qui est le témoignage de Yéshoua, ne peut s'exprimer dans de telles conditions.

« Mais lui, répondant, leur dit, Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites ; comme il est écrit, ce peuple-ci m'honore des lèvres, mais leur coeur est fort éloigné de moi ; mais ils m'honorent en vain, enseignant comme doctrines des commandements d'hommes. » (Marc 7:6-7 DRB)

Ces versets de Marc ne s'adressent pas qu'aux pharisiens de la période apostolique, ils s'adressent avec encore plus d'acuité à notre époque.

Alors nous constatons aujourd'hui, de manière marquante, les dérives dramatiques de plusieurs enseignes religieuses. Quelle en est la cause ? Restons simples et soyons directs : si par suffisance, endurcissement ou rébellion, nous péchons contre un seul commandement et que la repentance et la correction ne sont pas au rendez-vous, nous finirons par pécher contre d'autres commandements. La vérité délaissée sera remplacée par un esprit d'égarement.

Faire référence religieuse au Seigneur n'est pas un critère suffisant, mais faire ce qu'Élohim nous recommande par toute la Parole semble plus acceptable :

« Ce ne sont pas tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » (Mt. 7:21 DRB)

Pensons-nous échapper si nous ne retournons pas de tout notre coeur au

Seigneur ? Pensons-nous encore avoir le droit de faire du « tri » dans la Parole en choisissant ce qui nous plaît et en rejetant ce qui ne nous intéresse pas, ou encore en la modifiant à notre gré ?

« Dès les jours de vos pères, vous vous êtes détournés de mes statuts, et vous ne les avez pas gardés. Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit יהוה des armées. Et vous dites, en quoi retournerons-nous ? » (Mal. 3:7)

Il y a somme toute à réaliser un « énorme » travail de réhabilitation des vérités scripturaires malmenées par plus de dix-sept siècles de confusion.

Préalable aux réfutations du Shabbat

Aucun verset de Genèse à Apocalypse ne déclare que le Shabbat est abrogé et remplacé par un autre jour. Au contraire le rappel du Shabbat est insistant, à raison de 126 fois dans les livres de la première alliance, et parfois sous menace de mort à l'égard des rebelles.

Par ailleurs les textes de la nouvelle alliance ne remettent jamais en cause le Shabbat et confirment que les premiers disciples se réunissaient à Shabbat et travaillaient ou s'adonnaient à d'autres occupations le premier jour de la semaine (dimanche).

Il n'y avait à l'époque apostolique pas de controverse en ce qui concerne le Shabbat ! Il est donc normal de ne pas retrouver dans les textes de traces de l'éventualité de culte dominical ou de réaffirmation du Shabbat comme s'il avait besoin d'être reconduit. Personne ne mettait en cause la légitimité du Shabbat, l'idée aurait été jugée étrange ou saugrenue par les uns et irrecevable voire scandaleuse pour les autres. La

polémique qui éclatait entre le Messie et les pharisiens à propos du Shabbat n'intéressait pas sa légitimité ou sa caducité, mais l'excès de règles pharisiennes qui se concrétisait par une soixantaine d'impositions ou d'interdictions ajoutées à l'observance du Shabbat. C'est à ce type de dérive que Yéshoua s'oppose en rappelant la « liberté » portée par le Shabbat, et notamment la possibilité de faire le bien en ce jour symbole du Royaume. En aucune façon, ni Lui, ni les disciples ne s'opposent au Shabbat, au contraire ils l'observent en le réhabilitant dans sa vraie nature.

C'était donc un « non-sujet ». La déviance du dimanche ne devait insidieusement apparaître que peu à peu au second siècle, particulièrement à Rome.

Objections habituelles avancées à l'encontre du Shabbat

!! C'est le premier jour de la semaine (dimanche) que se réunissaient les disciples. Donc ils ne se réunissaient pas à Shabbat !! Voyez Actes 20 :

« Et le premier jour de la semaine, lorsque nous étions rassemblés pour rompre le pain, Paul qui devait partir le lendemain, leur fit un discours, et il prolongea le dis-cours jusqu'à minuit. » (Ac. 20:7 DRB)

Rappelons encore le contexte. La journée commençait au coucher du soleil et se finissait au coucher de soleil suivant.

Pour en donner une idée moyenne, le début et la fin de journée se situaient vers 18 h 00.

Les disciples se réunissaient naturellement à Shabbat, d'autres textes de la nouvelle alliance l'attestent si nous

voulons bien lire pour en tenir compte ! Dans le texte d'Actes 20, ils étaient déjà réunis pour le Shabbat et la journée de Shabbat s'achevait, vers 18 h 00. Il était d'usage de prendre un dernier repas avant de se séparer. Ce troisième repas de Shabbat dépassait bien évidemment l'heure de fin de Shabbat et se déroulait souvent après 18 h 00, c'est-à-dire déjà dans le jour suivant le Shabbat : le premier jour de la semaine. Paul parla jusqu'à minuit puis encore jusqu'au matin du premier jour, qui est le lendemain de Shabbat ; puis il partit à pied, dès qu'il se fit jour, le premier jour de la semaine, car effectivement il n'était pas requis de voyager à pied à Shabbat sur une longue distance. C'est bien pour introduire l'emploi du temps de cette soirée et de l'aube que Luc signale : nous étions réunis [et c'était déjà] le premier jour de la semaine ; le reste explique comment Paul s'éternise à parler.

Objection :

!! Paul dit de ne plus prêter attention aux jours mois et années !!

Voyez Galates 4 :

« Mais alors, ne connaissant pas Élohim, vous étiez asservis à ceux qui, par leur nature, ne sont pas dieu, mais maintenant, ayant connu Élohim, mais plutôt ayant été connus d'Élohim, comment retournez-vous de nouveau aux faibles et misérables éléments auxquels vous voulez encore derechef être asservis ? Vous observez des jours, et des mois, et des temps, et des années. » (Ga. 4:8-10 DRB)

Si nous éludons le contexte, nous pouvons, induits par la pensée dogmatique nicéenne, estimer que Paul nous dit de ne plus observer, Shabbat, Pâque, Pentecôte, Soukkoth,

nouvelles lunes, etc. Or un examen très rapide nous permet de comprendre que Paul parle ici aux Galates, descendants de Gaulois, superstitieux de nature, récemment convertis qui, encore mal assurés, continuaient à observer les jours de fêtes de dieux qui n'en sont pas !

« Vous observez les jours, les mois, DE QUOI ? de dieux qui n'en sont pas » ! Paul s'insurge en se demandant s'il n'a pas travaillé en vain. Si Paul pouvait faire un constat de notre époque et des pratiques aujourd'hui adoptées dans le christianisme, il est probable qu'il s'insurgerait de plus belle.

Objection :

!! Le Shabbat et tout le reste était l'ombre des choses à venir !!

Voyez Col .2 :

« donc ne laissez personne vous juger dans le manger et dans le boire ou à la part de fête ou de nouvelle lune ou de sabbats qui est une ombre des choses à venir mais le corps du Messie. » (Col. 2:16-17)* traduction au plus près du mot à mot et sans ponctuation *la part d'importance, la priorité d'une chose sur l'autre*

L'interprétation de ces versets laissent perplexes certains commentateurs, notamment ceux empreints de la pensée militant à la caducité des fêtes bibliques du Lévitique, tel le Shabbat.

Plusieurs n'ont pas hésité à traduire le verbe être estin : estin, qui est au présent de l'indicatif dans le texte original, par ce même verbe mais à l'imparfait, ce qui donne : était l'ombre des choses au lieu de : est l'ombre des choses.

L'objet de ces versets est d'avertir les disciples de ne pas se laisser intimider

par les remarques des hommes du monde ou des non convertis du judaïsme, qui pourraient demander raison aux disciples de leur façon de respecter des fêtes de יהוה et des règles de nourriture, dans la vision des choses à venir, et non selon les rituels religieux. Les disciples honoraient ces choses car elles viennent du Seigneur, selon le Souffle et en vérité ; ces « choses » sont une ombre, c'est-à-dire une projection prophétique de ce qui vient. Quant à la dernière phrase elle spécifie de qui uniquement les disciples peuvent accepter un jugement sur ces choses : de ceux du Corps du Messie, qui seuls possèdent la vérité nécessaire.

Une version anglo-saxonne donne : « excepté le corps du Messie », sous-entendu de qui seulement vous pouvez accepter les remarques. Cette interprétation est plus en adéquation et en harmonie avec le Souffle qui traverse toute l'Écriture.

Le contexte nous renseigne sur la cause de ce conseil de Paul : mise en garde contre les philosophies, la tradition des hommes, les principes élémentaires du monde (éléments célestes, animaux et forces de la nature) et toutes les règles attenantes ou issues de religiosité païenne ou même pharisienne, qui viennent troubler les disciples par l'accommodement de rituels et d'interdictions. Ce n'est pas ainsi que nous obéissons au Messie qui a élevé notre entendement et notre cœur au domaine du spirituel. Le domaine spirituel qui ne change rien aux clairs commandements de vie, telles les dix paroles.

« Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la Torah ou les prophètes, je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir ; car, en vérité, je vous dis,

jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul yod ou une partie de lettre ne passera point de la Torah que tout ne soit accompli. Quiconque donc aura supprimé l'un de ces plus petits commandements et aura enseigné ainsi les hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; et quiconque l'aura pratiqué et enseigné, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » (Mt.5:17-19)

Objection :

!! Tous les jours se valent, on en fait ce qu'on veut en toute liberté!!

Voyez Romains 14 :

« L'un estime un jour plus qu'un autre jour, et l'autre estime tous les jours égaux, que chacun soit pleinement persuadé dans son propre esprit. Celui qui a égard au jour, y a égard à cause du Seigneur ; et celui qui mange, mange à cause du Seigneur, car il rend grâces à Élohim ; et celui qui ne mange pas, ne mange pas à cause du Seigneur, et il rend grâces à Élohim. » (Ro. 14:5-6 DRB)

Il est ici assez aisé de considérer le contexte et la problématique qui n'était pas la question des Shabbats mais la question des « jeûnes », qui seraient à respecter selon certains jours. Effectivement les pharisiens s'adonnaient à deux jeûnes hebdomadaires, ainsi qu'à des jeûnes et demi-jeûnes selon leur propre tradition. Paul nous explique que celui qui jeûne pour être agréable à Élohim fait bien et celui qui ne jeûne pas aussi. Il n'y a donc pas de prescription déterminante à ce sujet ! Le texte n'intéresse ni l'institution du Shabbat et autres jours de saintes convocations, ni la nature de la nourriture biblique pure et impure.

Les interprétations qui abonderaient dans ce sens sont abusives.

Objection :

!! La nature du Shabbat a évolué, il s'agit du repos intérieur d'Élohim. L'auteur de la lettre aux Hébreux nous indique bien qu'il existe un autre jour pour ceux qui sont à Christ, il ne parle plus de Shabbat mais de repos !!

Voyez Hébreux 3 à 4 :13 :

« Car si Josué leur avait assuré le repos, il n'aurait pas parlé d'un autre jour par la suite. A cause de cela il reste en place une célébration de Shabbat au peuple d'Élohim car celui qui entre dans son repos se repose lui-même de ses oeuvres. » (Hé. 3 et 4, mot à mot au plus près)

Un seul détail nous intéresse dans ce texte ô combien délicat de lecture !

L'auteur nous parle de kaqa-pausin = katapausin, ce qui signifie : cessation de certaines activités, traduit ici majoritairement par : repos. Nous pouvons admettre l'interprétation du repos intérieur.

Néanmoins le mot utilisé au verset 9 est, quant à lui, très particulier ; il apparaît pour la seule et unique fois dans tous les livres de la nouvelle alliance (en grec bien sûr). C'est le mot sabbatismoj = sabbatismos dont la signification donnée par les dictionnaires, tel le Bailly, est : **célébration du Shabbat.**

Dans ce verset, il n'est donc pas question d'un repos intérieur évanescent ou permanent, mais bel et bien de l'observance du Shabbat hebdomadaire. Pourquoi ? Parce que le Royaume shabbatique dans lequel l'Israël du désert devait entrer n'a pas vu sa pleine réalisation à cause de la

désobéissance. Ce jour est donc reporté à un autre jour plus lointain. Et dans ce cadre, l'observance prophétique hebdomadaire du Shabbat reste toujours le témoignage à porter par le peuple d'Élohim. Pourquoi le peuple du désert et les suivants n'ont-ils pu entrer dans le plein « repos d'Élohim » ? A cause de la désobéissance. Quel fut l'exemple de la désobéissance à l'origine de la non jouissance du repos ?

La profanation du Shabbat . Cela nous étonne ? Lisons les reproches faits par les prophètes à ce sujet : les écarts de désobéissance commencent par le mépris du Shabbat, c'est ainsi. Les autres manquements aux dix paroles suivent et c'est la catastrophe. Que nous dit encore l'auteur de la lettre aux Hébreux ?

« Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, afin que nul ne succombe, en imitant cet exemple de désobéissance. » (Hé. 4:7-11 Jer)

Ultime rempart d'objections

!! Nous sommes sous la grâce et non sous la loi, nous sommes en Jésus-Christ, ce n'est pas parce que nous préférons le dimanche et que nous faisons nos affaires à Shabbat que le Seigneur nous rejettera. Nous avons l'amour, nous suivons le Seigneur comme nous l'entendons ... cela est suffisant. N'avons-nous pas le St Esprit ? Le Seigneur nous acceptera ainsi, etc. !!

« Or il est plus facile que le ciel et la terre passent, qu'il ne l'est qu'un seul trait de lettre de la Torah tombe. » (Luc 16:17)

Les paroles du Seigneur déjà citées plus haut nous enseignent que rien de la Torah n'est aboli, celui qui enseignera à ne pas respecter un seul des commandements, sera appelé « petit » dans le Royaume. Cette déclaration du Seigneur serait-elle à effacer de la Bible comme d'autres passages, afin que la définition de la grâce ne soit plus le pardon par l'adhésion à l'Alliance par le sang de l'Agneau, mais un laxisme effarant au regard des règles minimales exprimées par la Torah ? Car Si la Torah dit : tu ne tueras pas, le Seigneur surabonde pour compléter cette dernière en disant :

« si quelqu'un tue, il en répondra au tribunal. Eh bien ! Moi je vous dis : quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal ; mais s'il dit à son frère : « crétin ! », il en répondra au Sanhédrin ; et s'il lui dit : « renégat ! », il en répondra dans la géhenne de feu. » (Mt. 5:21-22 Jer)

Nous pourrions ainsi continuer sans le dénaturer le discours du Maître : et si quelqu'un fait un placement en banque en spéculant sur les valeurs, n'est-il pas un voleur ? Et celui qui spéculé sur les denrées alimentaires jusqu'à affamer des populations déjà fragiles, n'est-il pas un assassin ? Celui qui méprise ses parents en les ignorant n'est-il pas comme celui qui hait son prochain ? Celui qui rumine contre son prochain en lui retenant des griefs, n'est-il pas comme celui qui rejette Élohim ? Car on ne peut dire aimer Élohim et mépriser son prochain. Etc. Celui qui ne considère pas le Shabbat, jour sanctifié à trois reprises par Élohim, jour de prédilection de rencontre entre le Maître du Shabbat et sa « Sainte Assemblée », n'est-il pas comme celui que son Seigneur convoque et qui lui répond : non, pas

aujourd'hui je viendrai demain ? Parce que c'est demain, que NOUS avons décidé la fête de יהוה ! C'est exactement ce qu'Aaron fit après que le peuple eut fabriqué son « veau d'or ». L'Écriture ne parle jamais en vain.

« Et par ceci nous savons que nous le connaissons, savoir si nous gardons ses commandements. Celui qui dit, je le connais, et qui ne garde pas ses commandements est menteur, et la vérité n'est pas en lui. Mais quiconque garde sa parole, en lui l'amour d'Élohim est véritablement consommé, par cela nous savons que nous sommes en lui. Celui qui dit demeurer en lui doit lui-même aussi marcher comme lui a marché. » (1Jn. 2:3-6 DRB)

Pour boucler cette liste de réfutations à l'égard de l'observance du shabbat, citons encore un dernier argument caractéristique de l'opposition. Nous ne voulons pas stigmatiser ceux qui utilisent cet argument, nous souhaitons seulement en dénoncer l'incohérence :

!! Ni le Messie, ni Paul, ni aucun disciple, n'ont jamais explicitement, dans « *le nouveau testament* », reconduit l'observance du Shabbat au 7e jour, donc le Shabbat n'est plus une règle à observer (!) !!

Pendant toute l'époque apostolique, le Messie Yéshoua, ses disciples ont observé le Shabbat, non pas à la manière pharisienne, soit ! Mais ils respectaient le 7e jour. **La question de la légitimité du Shabbat, était alors une NON-QUESTION**, car personne dans l'alliance d'Israël actée au Golgoltha n'était en désaccord avec le Shabbat. Pourquoi d'ailleurs en aurait-il été autrement dans l'assemblée en Yéshoua, qui était un « rejeton » issu de la révélation hébraïque ! **L'argu-**

ment retenu pour délégitimer le Shabbat se présente dès lors comme un paradoxe : Ce que le Seigneur n'a pas dit, ce que Paul ni les disciples n'ont pas dit... Parce qu'il n'y avait pas de raison d'en dire quoi que ce soit.... Le non-dit deviendrait déterminant et prépondérant à tout ce que la Bible en dit et même plus important que ce que les disciples et le Seigneur firent... Prouvant par leurs actes que le Shabbat était toujours et jusqu'à la fin de toutes choses un commandement divin qui se respecte, et qui ne peut être en conséquence mis en concurrence à une autre proposition ! CQFD. Si les sujets comme les viandes sacrifiées aux idoles ou la circoncision firent l'objet de débats explicites, et à juste titre, jamais le Shabbat et les fêtes de יהוה ne firent l'objet d'une quelconque remise en cause. Il est bien évident que la remise en cause ne serait-ce que du Shabbat, 4e parole du décalogue ne serait pas passée inaperçue dans le monde judéo-méditerranéen du 1er siècle !

Obéir à Élohim plutôt qu'aux hommes

Nous pourrions continuer assez longuement le débat, en évoquant encore d'autres textes trop souvent dépassés et dénaturés par le déraisonnement dogmatique. Les témoins de Yéshoua, engagés non uniquement dans la vision du salut individuel et d'une « Église » qui se complait en elle-même, mais dans la mise en valeur de ce salut dans la démarche prophétique de la « Bonne Nouvelle du Royaume », auront compris que le Shabbat est un signe de claire distinction voulu d'Élohim le Père. Jour apothéose de la création remis au pouvoir du Fils, le Maître du Shabbat, et Roi du Royaume qui vient.

Le Shabbat hebdomadaire est un lieu et un temps bien particulier où le Fils fait résider une double part de puissance, de présence et de provision du Souffle. Telle est la proposition shabbatique en attendant la gloire à venir. Que ferons-nous au regard de cela : obéir à Élohim ou aux hommes ? Retenir et observer la révélation du Sinaï confirmée au Golgoltha ou nous soumettre aux diktats du pagano-christianisme du 4eme siècle ?

In fine

En fin d'arguments, nous pourrions encore entendre dire :

!! Le Christ a tout accompli à la croix, nous ne sommes plus redevable des choses anciennes !!

Voilà bien une sempiternelle affirmation sortie du contexte et contraire à ce que le Seigneur en dit Lui-même « *Je ne suis pas venu abolir mais accomplir* », c'est-à-dire mener à la perfection.

Qu'a-t-Il donc réalisé ? Sa mission de ce temps-là : être fidèle en toutes choses jusqu'à la croix ; acter ainsi le rachat et la victoire sur la puissance du péché en abrogeant le règne de la mort. A Golgoltha la dynamique divine de la Vie reprend toute sa force. Est-ce fini pour autant ? Sa mission prophétique est accomplie, Il dit : « **C'est fait** ». Tout ce qui concerne le sacrifice et le Grand Sacrificateur est accompli en Lui, par Lui. Quant à la Torah, la parole prophétique, rien ne change. Ceux, conscients ou inconscients, qui enseignent la caducité de tout ou partie de la révélation se trompent.

La Parole dans son entièreté ne passera pas tant que la Terre et les cieux subsisteront ; voilà ce que dit Yéshoua. :

« car, en vérité, je vous dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul yod ou une partie de lettre ne passera point de la Torah que tout ne soit accompli. »

Est-ce suffisant ? De nouveau, qui devons-nous croire, le Seigneur ou des hommes enseignant l'inverse ? Quand, en réalité, tout sera-t-il accompli ? Lorsque le Seigneur remettra le Royaume au Père, lorsque la Terre et les cieux disparaîtront ... **PAS AVANT.** Jean, Pierre et Paul en témoignent.

« Et je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre s'en étaient allés, et la mer n'est plus. » (Ap. 21:1)

« Toutes ces choses devant donc se dissoudre ... Mais, selon sa promesse, nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habite. » (2 Pi. 3:11-13 DRB)

« ... ensuite la fin, quand il aura remis le royaume à Élohim le Père, quand il aura aboli toute principauté, et toute autorité, et toute puissance. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds, le dernier ennemi qui sera aboli, c'est la mort. » (1 Co. 15:22-26 DRB)

Éluderons-nous encore de telles paroles ? Que le Seigneur guide nos engagements quant au témoignage de son Shabbat.

Shabbat jour de יהוה ton Élohim

Un appel au retour

“Et si tu t’abstiens de violer le shabbat, de vaquer à tes affaires en mon jour saint, si tu appelles le shabbat « délices » et « vénérable » le jour saint de יהוה, si tu l’honores en t’abstenant de voyager, de traiter tes affaires et de tenir des discours, alors tu trouveras tes délices en יהוה, je te conduirai en triomphe sur les hauteurs du pays ; je te nourrirai de l’héritage de ton père Jacob, car la bouche de יהוה a parlé.” (Isaïe 58:13-14 JER)

« Délices » : ainsi sont désignés le Shabbat et la présence de יהוה... Qu’en était-il à l’origine sinon qu’une permanente et similaire situation : en effet « Gan Eden » signifie jardin de délices. Cet endroit bien particulier où résidait l’homme Adam en présence harmonieuse d’Elo-him ; dans la vie et le Shalom... n’est-ce pas là le principe élémentaire du Shabbat ? Certes... Ce que l’homme a perdu, le Père Créateur veut lui redonner. L’Histoire deviendra la quête du retour à la présence d’Elo-him, celle-ci passera et certainement depuis la sortie d’Eden par le rappel inlassable du jour béni du Shabbat.

Un phénomène de notre Histoire

Depuis 1948 date de la résurrection de l’État d’Israël, nous avons conscience de vivre une époque de réactivation prophétique. Cette époque s’accompagne d’évènements de plus en plus précipités et concourants aux temps précédant l’instauration du Royaume messianique sur terre.

Israël en tant que nation est à nouveau entré dans son Histoire, il n’est donc

pas étonnant que certains « signes » de rétablissement, non pas de l’État mais du futur Royaume d’Israël, surgissent ou resurgissent après des siècles d’oubli ... Ce qui peut paraître paradoxal ou archaïque, c’est que certains de ces signes, admis comme spécifiquement juifs, font une apparition remarquée dans le monde dit « chrétien ».

Le Shabbat est un de ces signes. Phénomène de nos années pré messianiques, il se relève de dix-sept siècles d’oubli sagement entretenu par les églises détentrices du dogme du remplacement. Il se dresse dorénavant comme une question embarrassante, parfois irritante, interpellant la réflexion de nombreux « chrétiens ».

Vives controverses

Que l’on soit d’accord ou que l’on s’y oppose, c’est un fait : le monde néo-chrétien est troublé par le sujet. Il suffit de s’informer sur Internet pour être convaincu du débat exacerbé qu’il génère et s’étonner des véhémences et violences prononcées par des « frères » à l’encontre du Shabbat et de ceux qui l’observent. Une telle réaction re-cèlerait-t-elle l’expression d’une peur inconsciente ? Peur d’avoir tort d’affirmer depuis des siècles que le Shabbat et d’autres préceptes divins seraient caducs, et anathèmes ceux qui les respectent ? Peur de devoir réviser la question jusqu’alors perçue à travers une incertaine théologie pagano-chrétienne, et ainsi d’en découvrir les erreurs ? Peur in fine, du déclin inéluctable d’une idéologie pagano-gréco-latine négatrice d’Israël et usurpatrice de ses promesses et de sa fonction.

Exception faite d'intérêts ou d'objectifs clairement divergents de la vérité, lorsqu'un désaccord apparaît entre frères attachés à la vérité, nous pouvons penser que tout en évoquant apparemment un même sujet, chacun en possède une représentation différente. Alors, lorsque nous parlons de Shabbat, de quoi parlons-nous ? Évoquons-nous la même chose, avec les mêmes mots, avec les mêmes définitions, ou sommes-nous sur des registres différents ?

De quoi parle-t-on ? Un mode de réflexion.

Il convient d'abord de se poser la question : qu'est-ce que le Shabbat dans la révélation divine, en expurgeant nos croyances innées sur le sujet, et jamais véritablement réfléchies. Faisons donc table rase de nos « vérités non vérifiées » et de nos systématiques controverses rabâchées, enseignées et acceptées sans critique.

Puis posons honnêtement la question qui « brule la langue » : qu'a voulu dire Paul – *le seul Paul* – dans quelques versets qui semblent en première lecture abroger l'observance du Shabbat, versets d'évidence non cohérents ¹ avec d'autres versets et actes du même Paul et opposés aux paroles mêmes et actes du Seigneur Yéshoua ?

¹ Ce qui est évidemment problématique, car il nous faut considérer les traductions parfois ambiguës ou tendancieuses des livres de la Nouvelle Alliance.

Enfin, gardons en pensée que la Parole écrite, dans la langue originelle, qui va de Genèse à Apocalypse, est inspirée du Père, chez Qui il n'y a aucune ombre de variation, IL EST « Ehad » -

UN, complet, entier- Le même hier, aujourd'hui et demain, Il ne revient pas sur sa Parole qui est oui et amen.

La Parole est aussi une et homogène, elle ne peut en somme se contredire. Si certains passages s'avèrent paradoxaux, nous avons tout lieu de penser que quelque élément nous échappe, ou que la version des textes à priori discordants mériterait une traduction plus approfondie, plus circonstanciée.

La dimension du Shabbat

Dès la Genèse, le Shabbat s'impose : les six jours de la création, incluant l'apparition de l'homme, ont pour apothéose le Shabbat, septième Jour, Jour de יהוה ton Élohim, qui n'est autre que le Royaume messianique proposé à l'humanité.

« Ils sont achevés, les ciels, la terre, et toute leur milice. Élohim achève au jour septième son ouvrage qu'il avait fait. Il chôme, le jour septième, de tout son ouvrage qu'il avait fait. Élohim bénit le jour septième IL le consacre : oui, en lui il chôme de tout son ouvrage qu'Élohim crée pour faire. »
(Genèse 2 : 1-3 Chouraqui)

Shabbat est le grand dessein du Père pour la présente création. Le Shabbat est donc posé dès les premiers chapitres de notre Bible comme sens et dynamique de la volonté divine qui trouve sa réalisation en Apocalypse dans la « réparation » du repos millénaire du Royaume ² géré par Israël.

² Apocalypse 20 : 6 ; Exode 32 : 15-16 ; Exode 34 : 1 et 28-29

C'est d'abord cela le Shabbat, le renier ou l'ignorer ou en modifier l'époque, c'est aussi le refuser ; mais le comprendre, le saluer, et en témoigner c'est le souhaiter et faire preuve **d'adhésion au projet divin**.

Pourquoi le souhaiter ? Simplement, parce qu'il est encore inaccompli, il est encore à venir, car le Royaume ne se situe pas que dans les coeurs. Notre Élohim est-IL le Créateur qui ne règne que dans les coeurs ? Non, IL règne dans tous les domaines du créé et de l'incrélé.

Cette vision et cette définition du Shabbat se distinguent nettement du seul « *rite hebdomadaire* » taxé de « *retour à l'obscurantisme judaïque* ». Ce retour à l'obscurantisme judaïque est repris sous forme de réquisitoire par d'honnêtes opposants chrétiens, pour qui la dimension du sujet reste voilée, bien que la relation entre Shabbat et Royaume soit très claire.

Le Shabbat fait pour l'homme est le projet divin. La nécessité et l'urgence du Shabbat se justifient donc d'elles-mêmes. Et compte tenu de son importance, nous comprenons pourquoi יהוה notre Élohim inscrit à deux reprises, de **SON DOIGT** sur la pierre³, le commandement du souvenir du Shabbat au même titre que les neuf autres Paroles du Décalogue, car « *Je SUIS hwhy ton Élohim qui te fais sortir du pays de l'angoisse (Mitsraïm Égypte) pour ... te mener au Royaume de Mon Shabbat* ».

Par ailleurs Isaïe nous atteste que le Shabbat est fait pour l'humanité. Ainsi il n'est pas une invitation au seul endroit des Israélites de religion synagogale, mais à tous les fils d'Adam, à tous les étrangers, qui sont enfants d'Élohim.

« *Ainsi parle Adonai יהוה : Observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste ; car mon salut ne tardera pas à venir, et ma justice à se manifester. Heureux l'homme qui fait cela, et le fils d'Adam qui y demeure ferme, **gardant le Shabbat, pour ne point le profaner, et veillant sur sa main, pour ne commettre aucun mal !** Que l'étranger qui s'attache à יהוה ne dise pas : יהוה me séparera de son peuple ! Et que l'eunuque ne dise pas : Voici, je suis un arbre sec ! Car ainsi parle יהוה : aux eunuques **qui garderont mes Shabbats, qui choisiront ce qui m'est agréable, et qui persévéreront dans mon alliance,** Je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom préférables à des fils et à des filles ; Je leur donnerai un nom éternel, qui ne périra pas. Et les étrangers qui s'attacheront à יהוה pour le servir, pour aimer le nom de יהוה, pour être ses serviteurs, **tous ceux qui garderont le Shabbat, pour ne point le profaner, et qui persévéreront dans mon alliance,** Je les amènerai sur ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel ; car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. Adonai יהוה parle, Lui qui rassemble les exilés d'Israël : Je réunirai d'autres peuples à lui, aux siens déjà rassemblés.* » (Isaïe 56:1-8).

Si aujourd'hui plusieurs s'autorisent à penser et à enseigner que les « chrétiens » n'ont pas à tenir compte de toutes les Paroles du Décalogue (les 10 commandements), cela n'engage qu'eux-mêmes. Car, de quel droit l'homme peut-il se permettre d'effacer ou de tenir pour nulle et non avenue,

UNE SEULE LETTRE ECRITE DU DOIGT D'ÉLOHIM ?

Mimétisme ou révélation

Adopter le rituel du Shabbat en imitant la Synagogue, ou redécouvrir le Shabbat à la lumière de la Nouvelle Alliance sous la bannière de Yéshoua le Seigneur du Shabbat sont deux aspects du témoignage du Shabbat. Est-il nécessaire de préciser que les « disciples de Yéshoua » (ceux de la Nouvelle Alliance) ne s'investissent dans le Shabbat hebdomadaire que dans le cadre de la deuxième proposition ?

Si après dix-sept siècles, des Juifs et à plus forte raison des non Juifs disciples de Yéshoua redécouvrent le témoignage du Shabbat selon le calendrier divin, c'est bien souvent en conséquence d'un appel individuel intime, discret mais constant. Nous témoignons que nous avons affaire dans ce phénomène, bien que cela soit écrit depuis des millénaires, à une véritable révélation qui touche les cœurs. C'est pour cette raison, entre autres, que nous concluons que la résurgence du Shabbat en milieu « chrétien » est impulsée par le Souffle sacré (esprit).

Soyons précis : Nous parlons du Shabbat hebdomadaire messianique, et non d'un culte qui n'intégrerait pas le témoignage du Fils.

- Car s'il s'agissait de mimer une pratique traditionnelle juive vide du Mashiah Yéshoua et de la puissance de Son sang versé à la croix, nous serions alors hors du signe de l'Alliance nouvelle.

- Mais s'il s'agit de se nourrir aux racines israélites de la Torah vivante qui est Yéshoua, et vivre le Shabbat

d'Élohim en toute liberté dans sa dimension accomplie de l'Alliance renouvelée au Golgotha, alors OUI. Cette proposition dépend de la révélation parfaite et achevée dans le Messie, elle est **un « signe » fort et identifiant**, correspondant à l'exigence prophétique de notre époque, pour servir de témoignage dans les desseins du Père.

Un signe entre Moi et vous

« Certes vous garderez mes Shabbats, c'est un signe entre Moi et entre vous pour vos cycles, pour comprendre, oui, Moi Je suis Adonai יהוה votre consécuteur. » (Exode 31 :13 Chouraqui)

De même à la fin des temps, un signe explicite identifiera les disciples de Yéshoua fidèles à la volonté du Père : ils seront les gardiens des commandements d'Élohim **ET** ils confesseront le Messie Yéshoua le Fils.

« Il (le dragon) s'en va faire la guerre au reste de sa semence (de la femme), ceux qui gardent les mitsvoth (commandements) d'Élohim et qui ont le témoignage de Yéshoua » (Apocalypse 12 :17 Chouraqui)

Les Commandements sont résumés par le Décalogue. Ce dernier comprend un commandement manifeste, expressément visible par tout un chacun, sur la terre et dans les cieux, et qui est un signe d'identification, d'appartenance et de sens ... Ce n'est ni plus ni moins que le **respect du Shabbat. Shabbat exhalant la bonne odeur du témoignage du Mashiah Yéshoua** par le sacerdoce renouvelé de la communion à Son Corps et à Sa Coupe jusqu'à ce qu'IL vienne !

Appréhender cette nature du Shabbat et y adhérer ne se décrète pas, ne s'impose pas, ni pour un Juif, ni pour un non Juif. Elle se reçoit dans le secret et l'intimité du coeur, car Mon Shabbat dit Adonai יהוה sera un « signe entre nous ».

Le Seigneur nous invite, chez nous, en nous, il entre et nous nous réjouissons ensemble, car l'Époux du Shabbat est présent ... Sa lumière nous illumine vraiment, sa nourriture nous élève de force en force véritablement ; de cela nous pouvons aussi témoigner ... Et si nous voulons bien le comprendre, chaque Shabbat nous fait vivre les arrhes des noces de l'Agneau, annoncées en lieux célestes.

Signe de discorde ?

Les démêlés polémiques sur le signe du « Saint Shabbat de יהוה en l'honneur de Yéshoua » ne sont pas prêts de s'éteindre. Prétexte à débat de partage dans une pensée de paix et d'harmonie, d'accord ... mais prétexte à imprécation et à condamnation, nous ne pouvons pas nous y prêter.

Rappelons-nous plutôt les sages paroles de Rabbi Gamaliel :

« Si cette entreprise ou cette oeuvre vient des hommes, elle se détruira ; mais si elle vient d'Élohim, vous ne pourrez pas les détruire. Prenez garde de peur de vous trouver en guerre contre Élohim » (Actes 5:38-39)

3 - SHABBAT- Le principe de la liberté

« *Moi יהוה, ton Élohim qui t'ai fait sortir de la terre de Mitsraïm, de la maison des esclaves.* » (Exode 20:2 Chouraqui)

« *Le Mashiah nous a libérés pour la liberté, donc tenez fermes, et ne vous enfermez pas de nouveau sous le joug d'esclavage.* » (Gal. 5:1 Chouraqui)

Ces deux textes caractérisent la « libération » de Pessah - Pâque, acte voulu du Père et réalisé par le Fils à travers l'Agneau immolé.

Agneau en Mitsraïm 4 (Égypte), dont le sang fut le signe de salut pour les uns et, par défaut, signe de jugement pour les autres.

Agneau à Golgoltha, sublimé en Yéshoua, signe également de choix : salut pour les uns, mais jugement, folie et scandale pour d'autres.

Le sang de l'Agneau en province égyptienne de Goshen et à Jérusalem scella de surcroît le sort des puissances spirituelles mensongères.

« *Cette nuit-là, je passerai en terre de Mitsraïm 4 ... et j'exercerai des jugements contre tous les dieux de Mitsraïm, Moi, יהוה Élohim. Le sang sera pour vous en signe sur les maisons où vous êtes.* » (Ex. 12:12 Chouraqui)

« *Maintenant a lieu le jugement de ce monde ; maintenant le chef de ce monde sera jeté dehors.* » (Jean 12:31)

4 Myyrxm [Mitsraïm] : mot hébreu qui désigne l'Égypte, sous une forme plurielle. La racine rxm est liée aux notions d'angoisse, d'étroitesse, de limite ; avec [mitsar] se forme le mot : « qui vient de l'ennemi »

Après plusieurs siècles

Après plusieurs siècles de résidence et d'esclavage en Égypte, Élohim délivre le peuple hébreu sous la tutelle de Moshéh (voir livre d'Exode).

Peut-on sortir indemne de la culture d'un puissant et prospère pays dans lequel les familles sont installées depuis plusieurs siècles 5, sans autre repère que la prophétie d'un prince de ce pays, mort il y a trois siècles 6 et avec le souvenir d'une alliance faite avec un aïeul Abraham ?

Si après s'être éloigné physiquement d'un tel pays, l'indépendance semble acquise, la mentalité, les coutumes, et les croyances s'avèrent évidemment plus difficiles à évacuer. Et se dire libre, tout en ne sachant que reproduire le modèle culturel connu, demeure une liberté toute relative.

L'épisode du veau d'or est représentatif de ce phénomène. A peine libérés, les hébreux inquiets de leur devenir, et des bases sur lesquelles ils auront à construire leur société, s'empressent de copier le modèle qu'ils viennent de quitter : le veau, progéniture d'un dieu à tête de taureau qui serait leur guide. Israël se proposait alors comme « fils de Mitsraïm », ce qui ne le libérait pas des faux dieux, et aurait favorisé son retour en leurs pouvoirs, alors que יהוה l'Adonai dit : « *J'ai appelé mon Fils hors d'Égypte ... pour qu'il me serve.* »

5 Les hébreux en Égypte ne bénéficiaient pas de l'enseignement comme le judaïsme d'aujourd'hui.

6 Genèse 50 : 24 Joseph était prince d'Égypte

La révélation du Sinaï

La véritable libération nécessite l'emprunt de l'unique chemin qui mène à la vie, celui qui instruit, oriente et garantit l'atteinte de la raison de la libération : la Liberté elle-même, car « *C'est pour la Liberté que le Mashiah vous a libérés* » et « *Là où est l'Esprit du Mashiah, là est la Liberté* ».

Ce modèle ne se trouvant pas dans le monde, il devait en conséquence faire l'objet d'une révélation supérieure, au Sinaï.

Les dix Paroles et les préceptes de vie, les fêtes de יהוה et le Sacerdoce, seront le trépied de la révélation mosaïque, garant de l'appropriation et de la mise oeuvre de la proposition divine, et de l'abandon du retour à Mitsraïm et à ses pièges.

Israël devenait alors le délicat porteur, le témoin de la Torah qui, constituée de directives de vie, permettrait à l'humanité de s'approcher du Vrai Élohim UN [Ehad]. Ce Élohim qui ne s'adresse pas énigmatiquement à une élite, comme dans les religions à mystères issues de Babylone, mais en langage clair à l'ensemble des hommes. Cet Élohim au Nom devenu imprononçable, car hors du pouvoir des hommes. Cet Élohim qui ne veut pas de représentation, car au dessus de toute créature. Un Élohim décidément différent, dans Sa nature et Son dessein, des panthéons babyloniens, égyptien... majoritairement invoqués jusqu'alors.

Dessein divin, projet messianique

Tout projet, et notamment celui qui implique l'Israël issu de la Qéhiyllah, s'organise sur des valeurs à acquérir,

et il progresse en direction de l'idéal à atteindre.

Nous en connaissons bien les valeurs : Sainteté, Unité, Amour (miséricorde), Justice, qui sont des attributs d'Adonaï Élohim.

Nous connaissons l'objectif de Son dessein : le Royaume et la Vie éternelle pour et dans la liberté de Ses enfants.

Nous connaissons aussi le Chef de ce stupéfiant projet messianique : Yéshoua Ha-Mashiah ; présent à Golgotha pour y parfaire l'alliance, mais certainement aussi au Sinaï pour l'initialiser, Lui la Torah vivante, la Parole issue du Père, le messenger de Sa Face.

La Parole, entre autres raisons, explique de quelle manière l'homme s'inscrit dans le projet divin, en changeant de nature pour devenir l'imitateur de son Créateur ; Créateur qui l'invite à revêtir Sa Sainteté : « Soyez Saint comme votre Père est Saint ». Et Yéshoua mènera, par la purification, cette nécessaire transformation jusqu'à la perfection. Car la Vérité, la sanctification et la purification sont le gage d'une parfaite liberté et d'une efficace protection à l'égard de l'attraction du monde.

La Parole explique aussi par quel chemin, par quelles étapes, l'humanité évoluera pour atteindre le Royaume. Telle est la raison des prophéties : « une lumière sur notre sentier ».

Les fêtes de יהוה, le grand schéma sacré

Les étapes marquantes et obligées du parcours de la rédemption de la création ont été exposées à l'homme, en l'impliquant dans l'observance prophétique des fêtes, jalons de l'Histoire sacrée.

Ainsi le Seigneur rappelle à l'homme l'importance du souvenir du septième jour, jour du **Shabbat de יהוה**, jour ultime de Son Royaume, couronnant la création.

Pour atteindre concrètement ce grand jour, trois événements majeurs font l'objet de saintes convocations annuelles de la part d'Élohim :

-Péssah - Pâque, fête de la libération de l'Égypte, de l'esprit du monde, du péché et de la mort.

-Shavouoth - Pentecôte, attribution de la puissance du Royaume par la révélation écrite et du Souffle de Vérité (esprit).

-Soukkoth - Cabanes, (sans omettre Yom Thérouta, et Kippour), récolte finale, fête des nations devenues disciples, et prélude au Royaume. (sans omettre les autres rendez-vous)

Le calendrier des saintes convocations n'est pas laissé à l'aléatoire, chaque date est déterminée¹⁰ : le Shabbat va du vendredi soir au samedi soir, et pas un autre jour ; Péssah se situe le 14 Aviv et non pas le 10 ou le 17 ... etc. Pourquoi ? Serions-nous face à un caprice de la divinité que nous aurions bien raison de relativiser ? Certainement pas. Les précisions sur les temps et les moments des fêtes représentatives des grands événements du dessein divin possèdent un message en elles-mêmes : elles nous rappellent que seul יהוה l'Adonaï est Maître des temps de la réalisation prophétique qu'Il a déterminés de Sa propre autorité, et que l'homme n'a pas autorité pour changer les temps des événements au risque de les devancer ou de les éluder et de s'opposer ainsi à la volonté divine.

« Il leur répondit : Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité » (Actes 1 :7)

Soyons directs : il ne s'agit pas ici de fêtes banales, sujettes à fantaisies. Ce sont les « invitations solennelles » à dates convenues de notre Père, pour partager, espérer, prophétiser et témoigner de Son grand dessein.

Témoigner face aux autorités de ce monde de ténèbres et devant les autorités célestes que nous prenons au sérieux toutes les Paroles de notre Élohim.

Invitations prises au sérieux parce que comprises, vécues avec respect parce qu'elles émanent du Élohim Suprême. Comprises sans déviation, pour échapper aux déraisonnements humains, fussent-ils ceux d'hommes d'église célèbres, qui nous entraîneraient et nous prépareraient insidieusement à détourner, à abandonner le projet divin, et à engager le « retour à Mitsraïm-Égypte ».

État des lieux

Il y a dix-sept siècles, le christianisme officiel, associé au pouvoir temporel, attestait de son divorce d'avec la révélation biblique, en décidant de modifier le calendrier des fêtes de יהוה l'Adonaï. Cette « adaptation » des prérogatives divines, à la vision des ecclésiastiques entrés en sé-cession avec le judaïsme, aura pour fâcheuse conséquence d'éloigner les fidèles de la pensée du Shabbat et de Soukkoth. **Ces deux fêtes sont intimement liées à l'Avènement du Royaume, et en revêtent le témoignage prophétique.**

Ceci signifie que l'avènement du Royaume sur Terre - dans les termes et les circonstances décrits par les pro-

phéties, espérance d'Israël et des disciples de Yéshoua, Fils et Roi - ne correspond plus à l'intérêt du christianisme dissident.

Les décideurs ecclésiastiques se permirent d'interpréter le dessein divin qui ne leur convenait pas. Ils déplacèrent les jours de Pâque et de Pentecôte. Ils ignorèrent Soukkoth, occultant de fait l'entrée dans le Royaume sur terre. Ils redéfinirent le Shabbat du septième jour en «jour de la résurrection », décrétée le premier jour de la semaine, dédaignant ainsi le septième jour « jour du Royaume » au profit du jour dédié au soleil¹¹ (dimanche, sunday, Sonntag ...) le dieu Râ ou Athon de l'Égypte ou encore Mithra vénéré par Constantin, Empereur romain initiateur du concile pagano-chrétien de Nicée. De fait le calendrier chrétien se calque et s'inspire du rythme d'antiques fêtes païennes en abandonnant les repères bibliques déterminés du Père.

La révélation se trouve amputée de son sens et les dix Paroles d'Adonai Élohim réduites à neuf. Quant à Shabbat et à Soukkoth, ils sont devenus, dans le monde dit chrétien, jours profanes et profanés.

Notre témoignage

Tous les jours appartiennent à notre Élohim, tous les jours nous louons notre Père et honorons Yéshoua. Mais quelques jours d'importance, dont le Shabbat, ont été déclarés « à sanctifier » par Celui Qui EST : Le Très-Haut !

La manipulation et le rejet des fêtes de יהוה l'Adonai ne sont pas anodins, ils s'affichent en tant que réelle rébellion à l'encontre du projet divin.

Cependant, le témoignage prophétique porté par les fêtes et son apothéose au Shabbat renferment le principe même

de la Liberté promise et le principe du non retour au monde de l'Égypte.

Pouvons-nous encore, en cette époque de forte résurgence de l'esprit d'Égypte, ne pas témoigner de la validité du dessein divin ? Et pouvons-nous encore participer aux « décalages » religieux imposés depuis 17 siècles, en continuant de passer sous silence, par habitude, les claires prescriptions de notre Élohim ?

« Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit יהוה l'Adonai des armées (et vous verrez) si Je n'ouvre pas pour vous les écluses des ciels, si Je ne déverse pas pour vous la bénédiction au-delà de toute mesure. »

(Malachie 3:10 Chouraqui)

4 - La Quatrième Parole

« Souviens-toi du jour du Shabbat pour le consacrer. Tu travailleras six jours : fais tout ton ouvrage. Le septième jour, Shabbat pour יהוה, Ton Élohim, tu ne feras aucun ouvrage, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, ta bête, ton métèque qui est en tes portes. Oui, six jours, יהוה a fait les ciels et la terre, la mer et tout ce qui y est, puis Il s'est reposé le septième jour, sur quoi יהוה a béni le jour du Shabbat et le consacre. » (Exode 20 : 8-11)

Ainsi s'énonce la quatrième parole du décalogue.

Nous attribuons à ce « commandement » autant d'importance qu'aux neuf autres, n'est-il pas également Parole de יהוה l'Adonai ! Et parmi les Dix Paroles ne se distingue-t-il pas par sa qualité visionnaire, prophétique, donc propre à nous projeter dans le lieu et le temps du Royaume, où sera effectivement réalisé l'ensemble des préceptes divins ?

Le Shabbat est le bon dessein du Créateur pour l'humanité et la création. Cette particularité permet d'ailleurs aux sages du judaïsme d'estimer que « le fait d'observer le Shabbat équivaut à celui d'observer tous les commandements ».

Soit ! Cela relance un débat presque deux fois millénaire. Que signifie consacrer le jour du Shabbat sous le sceau de la nouvelle alliance, sous le sceau de la dispensation de l'Ékklesia, Qéhiyllah ? Est-ce toujours justifié, et dans l'affirmative quel en est le sens, et en quoi cela consiste-t-il ?

Au préalable, souvenons-nous que le **Seigneur Yéshoua - Le Seigneur du Shabbat** - a accompli la Torah et ne l'a certes pas abolie. Bien au contraire, Il l'a renforcée et sublimée dans sa

compréhension et dans son application.

« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi (Torah) ou les prophètes. Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. En vérité je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul Yod (iota), pas un seul trait de lettre de la Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des ciels, mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des ciels. » (Mt. 5:17-19)

L'Adon Yéshoua rappelle que pas un seul « Yod », pas un seul « trait » de la Loi ne passera tant que le ciel et la Terre subsisteront. C'est-à-dire jusqu'à ce que

« Je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. » (Apocalypse 21:1)

Paul, quant à lui, n'a pas donné d'ordre ou de réponse déterministe au sujet de la distinction entre les jours. Le texte qui suit est à replacer dans son contexte : il s'intéresse à la nourriture, c'est-à-dire à des préconisations de jeûnes ou de demi-jeûnes à certains jours, et non pas à la distinction de jours entre eux dans leur particularité de fêtes d'Adonai, Shabbats et autres.

« Tel juge un jour supérieur à un autre ; tel autre les juge tous égaux. Que chacun soit pleinement convaincu dans sa propre pensée. Celui qui se préoccupe des jours s'en préoccupe pour le Seigneur. Celui qui mange,

c'est pour le Seigneur qu'il mange, car il rend grâces à Élohim ; celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas ; il rend aussi grâces à Élohim. » (Romains 14:5-6)

Ombre des choses

*« Donc ne laissez personne vous juger dans la nourriture et la boisson ou le respect de fêtes, nouvelle lune et Shabbats, c'est l'ombre de ce qui vient, mais le corps du Messie (seul peut vous juger). »
(Colossiens 2:16-17- mot à mot)*

Paul aurait-il suggéré que la consécration du jour du Shabbat n'avait pas d'importance réelle parce que toutes ces choses ne sont que l'ombre des choses à venir ? Cette conclusion est hâtive. Paul assure simplement que ceux qui observent le jour du Shabbat, et les autres fêtes, comme étant consacrés à l'Adonai agissent bien, car ce sont des projections (ombres) de l'avenir. Mais en aucun cas nous ne pouvons prêter à Paul l'intention d'enseigner la non-observance du Shabbat, c'est-à-dire la profanation, un jour où l'on ferait n'importe quoi.

Paul rappelle aux Galates, majoritairement d'origine païenne-idolâtre :

« Frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte pour (vivre selon) la chair, mais par amour, soyez serviteurs les uns des autres. » (Galates 5:13)

Et de même Jacques s'adressant aux douze tribus dans la diaspora dit :

« Mais celui qui a plongé les regards dans la Loi parfaite, la Loi de la liberté, et qui persévère, non pas en l'écouter

*pour l'oublier, mais en la pratiquant activement, celui-là sera heureux dans son action même. »
(Jacques 1:25)*

L'apôtre précise que « tout cela » n'est qu'une image, une représentation pédagogique, une projection d'ombre, esquisse du développement futur et lumineux de ces mêmes choses, dans le Royaume ! Ces choses sont encore **à venir**, ce qui signifie qu'elles ne sont pas encore là. Il est en conséquence juste qu'elles soient espérées, demandées, par la prière et le geste « symbole », ombres et espérances des choses à venir. Ne méprisons pas, ne dédaignons pas l'ombre des choses par crainte de nous retrouver dans l'obscurité, mais n'en faisons pas pour autant une obsession, la recherche de notre vie, car la réalité, la vérité est en Yéshoua. Ne vous laissez donc pas juger ou critiquer par personne du dehors, parce que vous respectez ces choses saintes, car ces choses là, seul le Corps du Messie peut en juger.

Par ailleurs et au sujet de ce que l'on fait dire à Paul ; souvent en ignorant ou en escamotant le contexte de l'époque et la sémantique historique des mots, tant hébreux que grecs.

Le mot grec [sabbaton] est utilisé pour traduire indistinctement les mots hébreux [Shabbat] et [shabbaton] c'est-à-dire ; **Shabbat** = 7e jour hebdomadaire et saintes convocations annuelles mais aussi ; **shabbaton**= jour de repos plus ordinaire. Et Paul s'adressait aux païens hors d'Israël, où ils étaient aussi confrontés au problème des jours de repos païens, pour lesquels les disciples étaient critiqués car ils ne souhaitaient plus les honorer !!! Attention donc aux interprétations hâtives et très dou-

teuses des commentateurs opposants au Shabbat d'Élohim !!

Nous ne sommes pas encore dans la pleine Lumière, nous regardons à Yéshoua, nous nous plaçons sous Son sang c'est-à-dire sous Sa protection. L'Adon Yéshoua qui, avant de partir, nous recommanda le repas de communion fraternel :

« *Faites ceci en mémoire de Moi* »... (Luc 22 : 19)

Appel universel

« *Ainsi parle יהוה : Observez le droit et pratiquez la justice ; car mon salut [Yéshoua] est sur le point d'arriver et ma justice de se révéler. **Heureux l'homme qui fait cela, et le fils d'Adam qui y demeure ferme, gardant le shabbat, pour ne pas le profaner, et gardant sa main de toute oeuvre mauvaise !*** » (Isaïe 56 : 1-2)

L'homme, le fils d'Adam, est une définition certes plus large que les seuls fils de Yaaqov Israël, ce texte du prophète Isaïe s'adresse à toute l'humanité et pas seulement aux Juifs.

Et pour ne pas s'y tromper, Isaïe traite la profanation du Shabbat et les mauvaises oeuvres comme un même et indivisible objet.

L'idée que les chrétiens ne seraient redevables que des bonnes actions à connotation morale dont le Shabbat serait exclu, ou uniquement redevables des commandements noahides, relève de raisonnements humains ; rien dans la Parole ne permet objectivement de telles conclusions.

Le seul effet regrettable de cette pensée est de voiler aux chrétiens la vérité portée par le Shabbat.

Il est évident que c'est par grâce que nous sommes sauvés ! Et nos seules oeuvres fussent-elles exceptionnelles, ne peuvent combler notre injustice naturelle.

« *Si je n'ai pas l'Amour, je ne suis qu'un bronze qui résonne* » (1 Co.13 : 1)

Ce n'est pas le fait de s'adonner à telles ou telles pratiques qui porte le salut, mais celui de recevoir le Seigneur en nos coeurs. Sa Parole - Torah, Loi, Enseignement, Chemin, Vérité, Amour, Vie et Souffle, ce qui est l'essence de Yéshoua - n'est alors plus extérieure à nous-mêmes, mais par grâce nous l'intériorisons et c'est Lui qui vit en nous. Dès lors la Loi ne s'impose plus comme le pédagogue, mais jaillissant de nous-mêmes, nous l'accomplissons, car telle est la nouvelle nature, nature semée spirituelle et instruite par le souffle Sacré.

Accomplir un rite, fusse-t-il excellent comme la Sainte Commémoration, sans motif d'Amour, sans percevoir le Corps du Seigneur, c'est prendre un jugement contre soi-même, est-il écrit ! (I Cor v11 :29) Rejeter la pensée du Shabbat, sous un prétexte quelconque, ou accomplir le rite hebdomadaire du Shabbat sans motif d'Amour par obéissance, sans percevoir et espérer sa réalité prophétique, c'est également écarter ou ignorer le bon dessein du Père pour la création.

« *Souviens-toi du jour du Shabbat pour le consacrer* »

Signifierait-il que nous n'ayons pas à organiser de saints rendez-vous les autres jours de la semaine ? Puissent tous les jours être consacrés à Élohim ! Mais seul le septième jour est porteur d'un sens prophétique en voie

d'accomplissement, et seul, il fait l'objet d'une Parole divine particulière. Comment pouvons-nous admettre que cette Parole, la quatrième du décalogue, s'efface des tables écrites du doigt d'Élohim, dès lors que nous estimons être sous la nouvelle Alliance ?

Et confrontés aux usages d'un monde idolâtre et d'un « christianisme » séparé de sa racine, plongé également dans la confusion babylonienne de l'idolâtrie (voir Apocalypse 17), pouvons-nous et devons-nous encore témoigner concrètement de la valeur d'une Parole ineffable de notre Élohim ?

Réfléchissons un instant ... **DE QUI**, et de quelle Puissance émane cette Parole ? Et frémissons de respect et d'amour pour le Père.

“Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour.” (Jn. 15:10 NEG)

Particularités de la 4e parole

“יהוה parla à Moshéh et dit : Parle aux Israélites ; tu leur diras : (Les solennités de יהוה auxquelles vous les convoquerez, ce sont là mes saintes assemblées.) Voici mes solennités : Pendant six jours on travaillera, mais le septième jour sera jour de repos complet, jour de sainte assemblée, où vous ne ferez aucun travail. Où que vous habitiez, c'est un shabbat pour יהוה.” (Lév 23:1-3)

Le « décalogue » ou les dix paroles ou encore dix commandements, se caractérisent par une distribution sur deux plans. L'un relatif à la relation

entre Elohim et l'homme, l'autre relatif à la relation entre les hommes. Chacune de ces parties est constituée de cinq paroles commandements. Selon l'illustration ci-dessous nous remarquons que le Nom de יהוה Elohim apparaît dans chacune des cinq paroles, et que par 3 fois le Nom de יהוה intervient dans le 4e, c'est le seul commandement qui revête ainsi une importance de fait, car n'est-il pas écrit que notre Elohim est trois fois saints ? Ceci met en valeur évidente le commandement du Shabbat et étonnement c'est celui-ci qui est effacé par la très grande majorité du christianisme... Quel paradoxe !

5 - Histoires

Obligée par dix-sept siècles d'habitude, une large majorité de chrétiens observe ledit « jour du Seigneur, » premier jour de la semaine, jour de culte et de relâche : le dimanche. Les instances hiérarchiques des grandes dénominations chrétiennes ne souhaitent pas revenir sur le sujet, d'autant que le dimanche est devenu jour de repos social officiel. Ce fut en son temps une déconvenue de Martin Luther, promoteur de la Réforme, et favorable au rétablissement du Shabbat, mais il n'eut pas raison de ses collègues qui s'y opposèrent. La réforme protestante resta en conséquence affiliée pour ce sujet au christianisme historique issu du concile de Nicée, comme beaucoup d'autres dénominations chrétiennes.

Cependant, aux interrogations des fidèles, les réponses relatives au Shabbat du 7ème jour, restent peu convaincantes : « Tous les jours se valent ! – C'est le dimanche que le Seigneur est ressuscité ! – Les disciples se réunissaient le premier jour de la semaine pour rompre le pain ! Ces commandements là ne sont valables que pour les circoncis, les Juifs ! Avez-vous bien compris la nouvelle alliance ! Ces choses ne sont que l'ombre des choses à venir ! – Rien ne prouve que le samedi soit le vrai septième jour de la semaine ! Etc ... ». Autant d'affirmations suivies de nouvelles interrogations qui laissent l'interrogateur sur un sentiment de réponse incomplète !

Il faut nous rendre à l'évidence que nous sommes confrontés à une confusion d'opinions et de partis pris, très éloignés de l'objectivité. Alors tentons d'être objectifs et acceptons la légitimité de la Parole.

Histoire d'un repère

« Et Moshéh leur dit : C'est ce que Adonaï Élohim a déclaré. Demain est le jour férié, le saint Shabbat d'Élohim ; faites cuire ce que vous avez à faire cuire, faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir, et tout le surplus, laissez-le en réserve jusqu'au matin. Ils le laissèrent jusqu'au matin, comme Moshéh l'avait ordonné ; cela ne devint pas infect, et il ne s'y trouva pas de vermine. Moshéh dit : Mangez-le aujourd'hui, car aujourd'hui c'est le Shabbat en l'honneur d'Élohim ; aujourd'hui vous n'en trouverez pas dans la campagne. Pendant six jours vous en recueillerez ; mais le septième jour, c'est le Shabbat ; il n'y en aura pas. Le septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir, mais ils n'en trouvèrent pas. Alors Adonaï Élohim dit à Moshéh : Jusqu'à quand refuserez-vous d'observer mes paroles et mes lois ? Voyez qu'Élohim vous a donné le Shabbat ; c'est pourquoi il vous donne au sixième jour de la nourriture pour deux jours. Que chacun de vous reste où il est, que personne ne quitte sa place le septième jour. Et le peuple respecta le Shabbat le septième jour. »

(Ex. 16:23-30)

Tous les septième jours, et pendant quarante années, il n'y avait pas de manne ! Même si dans l'hypothèse où plusieurs siècles passés en Égypte auraient effacé chez les Hébreux le repère du septième jour observé selon la tradition depuis Adam, **ce repère fut redéfini précisément et remis en valeur par יהוה l'Adonaï Lui-même.** Et depuis 3400 ans, inlassablement le peuple d'Israël compte le calendrier par sept. Ceci nous assure que le septième jour est le jour du Shabbat, jour où יהוה l'Adonaï ne faisait pas

venir la manne dans les champs. Le texte d'Exode, ci-dessus, cerne avec insistance le bon jour : « *demain c'est ... aujourd'hui ... aujourd'hui ... aujourd'hui c'est ... le peuple respecta le Shabbat le septième jour ...* » comme pour éviter toute erreur possible et pour ne pas confondre ou échanger avec un autre jour.

Jamais dans les Écritures, de Genèse à Apocalypse, ce jour n'est remis en cause.

Les Samaritains qui ne sont pas juifs, mais israélites, et qui n'ont jamais quitté le territoire d'Israël, ils y sont présents » depuis -720. Ils sont les héritiers du Royaume d'Israël du Nord.

Depuis les Juges et les 40 ans de désert, leurs ancêtres ont toujours compté par « 7 » les jours de la semaine

Si les « factions » juives et « israélites » ne sont pas toujours d'accord entre-elles en ce qui concerne les « lunes » et la date de certaines fêtes, il n'en est pas ainsi pour le « Shabbat » qui fait l'unanimité !

Les nations :

Les langues romanes comme l'italien, le portugais, l'espagnol, désignent depuis très longtemps, le « samedi » par les termes de « sabatto » « sabado » ce qui corrobore, par les calendriers traditionnels non israélites, que le 7e jour (samedi) est le shabbat biblique. Le terme « samedi » de langue française vient lui-même de « sabbatum dies » via le mot du vieux français « Sambedi ».

La langue germanique désigne le mercredi par le terme « mittwoch » textuellement « milieu de la semaine » ; [mitter mittel = moitié ; woche = semaine]

Si le mercredi est le jour milieu de la semaine qui possède 7 jours, il est donc le 4e jour. le mercredi se trouve être le jour médian parmi sept jours. Trois jours se situent donc avant lui, et trois jours se situent après lui.

Cela bien évidemment implique que le samedi (Shabbat) soit bien le 7e jour de la semaine.

Histoire d'une virgule

Matthieu, Marc, Luc et Jean narrent la découverte de la résurrection du Seigneur. Un récit commun ferait apparaître qu'après le Shabbat du samedi, le premier jour de la semaine, les femmes se rendirent au tombeau de bon matin alors qu'il faisait encore nuit ; **or le tombeau était vide car le Seigneur était déjà ressuscité.**

Avec une différence toutefois chez Matthieu

« Le premier jour de la semaine, Marie-Madeleine se rendit au tombeau dès le matin, comme il faisait encore obscur ; et elle vit que la pierre était enlevée du tombeau ». (Jean 20:1)

Nous ne voulons pas reprendre la chronologie des événements qui précéderent la résurrection, mais simplement poser une objection à l'idée professée par plusieurs qui admettent que Yéshoua serait ressuscité le matin du dimanche, premier jour de la semaine, ce que semble confirmer le seul texte de Marc 16 : 9 revisité ici un peu plus bas. Évidemment cette position renforce l'argument du remplacement du samedi Shabbat par le dimanche jour de résurrection !

La proposition qui suit n'a pas la prétention de vouloir s'imposer comme LA vérité, mais seulement de présenter

d'autres éléments souvent laissés sous silence par nécessité dogmatique, en suggérant de prendre un certain recul vis-à-vis de la thèse de la résurrection du dimanche matin.

Argumentaire :

« Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. » (Matthieu 12:40)

Pourquoi le texte de Matthieu précise-t-il « trois jours et trois nuits » et non pas banalement « trois jours » ou « plusieurs jours » ?

Trois jours **ET** trois nuits définissent trois cycles complets de vingt-quatre heures ! C'est le sens voulu de Matthieu 12 : 40. Ce texte nous laisse conclure que le temps séparant la mise au tombeau de la résurrection du Seigneur fut de soixante douze heures¹⁶, et non pas de trois jours séparés de deux nuitées ou de trois nuits séparées de deux journées ou d'une période approximative !

16 d'autant qu'à l'époque de Pessah (Pâque) vers l'équinoxe du printemps, la durée du jour est égale à celle de la nuit.

Le Seigneur rendit le Souffle à la neuvième heure, c'est-à-dire à quinze heures, heure solaire. Il est intéressant de constater l'importance des détails horaires apportés par les textes ; si ces détails n'avaient pas d'importance, le texte eut été par exemple : « Il expira en fin de journée » !

En conséquence, la résurrection serait intervenue soixante douze heures plus tard vers quinze heures ou plutôt vers dix-huit heures si l'on se réfère au

temps de mise au tombeau, soit un peu avant la fin du Shabbat.

En clair, et faute de preuve plus irréfutable, nous pensons que Yéshoua ressuscitât en fin d'après-midi du Shabbat le samedi, et non dans la matinée du dimanche.

Alors que faire du texte de Marc 16 : 9 ?

« Yéshoua, ressuscité le matin du premier jour de la semaine, apparut d'abord à Marie-Madeleine de laquelle il avait chassé sept démons. » (Marc 16:9)

A cette lecture, il semble effectivement que l'auteur atteste la résurrection au matin du premier jour de la semaine.

Il réside toutefois trois litiges vis-à-vis du texte utilisé :

1) Les manuscrits retrouvés du livre de Marc ne possèdent pas tous le texte du chapitre 16 verset 9 jusqu'à la fin du livre, qui serait une adjonction du II^{ème} siècle. D'autres manuscrits présentent des fins différentes.

2) En décalage avec le texte de Marc 16 : 9, les quatre livres de la bonne nouvelle, à des degrés différents de précision, s'accordent à dire que du matin très tôt, le Seigneur n'était plus dans le tombeau.

3) La ponctuation est apparue quelques centaines d'années plus tard.

Nota : DARBY traduit Matthieu 28 : 1 par « Or, sur le tard, le jour du Shabbat, au crépuscule... » ce qui placerait l'épisode de Matthieu le samedi soir, et ceux des autres évangélistes au dimanche à l'aube.

De la disposition de cette ponctuation, telle la virgule, dépend le sens du texte car la nuance est d'importance entre :

- Yéshoua, (**virgule**) ressuscité le matin du premier jour de la semaine, apparut ...

- Et : Yéshoua ressuscité, (**virgule**) le premier jour de la semaine apparut d'abord à ...

Ainsi qu'il est écrit : « **le soir du jour qui était le premier de la semaine (...)** Yéshoua vint se présenter au milieu d'eux et leur dit : **la paix soit avec vous** » (Jean 20 :19).

Le Seigneur se présente à Ses disciples le premier jour, non parce qu'il a destitué le Shabbat, mais parce qu'il a respecté le Shabbat qu'honoraient Ses disciples.

Yéshoua a accompli des guérisons le Shabbat. Il a oeuvré, ainsi qu'il est écrit : « **mon Père agit jusqu'à présent, moi aussi j'agis** » (Jean 5 :17). Il a agi pour faire du Shabbat, entre autres actions, un jour de Vie, de liberté, de guérison pour l'homme. Nous croyons que notre divin Père a redonné Vie et Gloire à l'Agneau immolé en ce Shabbat d'exception, redevenu temps de repos et de réconciliation de l'homme avec son Créateur par l'oeuvre du Fils. Telle est notre vision du moment de la résurrection : Shabbat Hagadol, le véritable grand shabbat.

Il est abusif d'enseigner qu'IL est ressuscité le « dimanche » ! Pour ainsi réintroduire le jour de prédilection des adorateurs idolâtres du Soleil (culte mithraïque notamment)

Nous ne voulons pas établir notre vision « en dogme de vérité », nous désirons la proposer avec humilité car nos coeurs sont marqués par la liberté et le repos qu'elle nous donne chaque septième jour dans l'attente du Shabbat du Royaume messianique.

Histoire d'un divorce

La sanctification du Shabbat au septième jour de la semaine, ce qui correspond au samedi (du vendredi coucher du soleil, au samedi coucher du soleil) était respectée sans controverse tant chez les Juifs que chez les judéo et pagano-chrétiens des trois premiers siècles. Toutefois des pères de l'église, travaillés par un esprit « anti-juif » et de « mimétisme au modèle idolâtre » ont opté pour la séparation du pagano-christianisme vis-à-vis de la pleine révélation biblique et de la synagogue. Ils condamnèrent l'observance du Shabbat. Bientôt, vers 325, il fut décidé de changer de jour : le samedi fut délaissé pour le dimanche, ce qui marqua, entre autres dispositions, une franche rupture entre le judaïsme et le pagano-christianisme devenu explicitement, par le truchement de ses responsables, apostat. Cependant les chrétiens « de base » continuaient à observer le Shabbat comme leurs amis juifs ; les dirigeants *ecclésiastiques* durent alors recourir à des moyens de discipline extrêmes à l'encontre des récalcitrants. La volonté de déjudaiser la révélation faisait son chemin en entraînant les fidèles dans le mensonge.

La ferme éviction du Shabbat par le canon 29 de Laodicée ne fut qu'un élément parmi d'autres dispositions qui replongèrent « l'église » dans le modèle Babylonien.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, que constater que la grande majorité des églises dites « chrétiennes » sont sous le joug des diktats de Nicée.

6 - L'Être et le Royaume

La quatrième parole du décalogue est, d'évidence, un sujet d'interpellation qui s'est accru cette dernière décennie.

Cette réflexion est une particularité de notre temps, temps de la réémergence du peuple d'Israël sur la scène prophétique, temps de remise en cause et de recherche de l'authenticité de la révélation après deux mille ans de « christianisme »... Comme s'il fallait exhumer des éléments délaissés depuis longtemps mais qu'il s'avère maintenant nécessaire de reconsidérer. Pour compléter le sujet du Shabbat, il est intéressant de distinguer la pensée transcendante intimiste du Shabbat de la consécration pratique du septième jour de la semaine.

Le repos de l'être

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de coeur, et vous trouverez du repos pour vos êtres. » (Matthieu 11:28-29)

En prononçant ces paroles le Seigneur atteste qu'il existe un autre repos, qui n'appartient ni au temps ni à la cessation d'activité, qui ne se réfère pas aux aspects extérieurs, mais qui a trait à la dimension intime de l'être, ce qui est aussi un des objets du Shabbat.

Prendre le joug signifie s'atteler avec le Seigneur au même labeur, à l'exemple des animaux de traits qui tirent de concert une charge par l'intermédiaire de la même pièce de bois « le joug ». Puis, recevez Mes instructions, c'est-à-dire : ne faites pas n'importe quoi, mais pratiquez activement Mon enseignement, comme le précise Jacques,

précédemment cité. Paul ajoute : ne faites pas de ce don du repos intérieur, qui vous affranchit du monde, un piège pour votre prochain qui ne comprend pas votre état de grâce. Mais par amour soyez serviteurs les uns des autres.

Paul n'a-t-il pas circoncis Timothée pour ne pas choquer les Juifs des régions qu'il évangélisait ? Le Seigneur ressuscité n'a-t-il pas mangé du poisson avec ses disciples ? Alors qu'un corps ressuscité n'est plus contraint à se nourrir !

C'est bien par amour et pour se rapprocher de ceux qu'ils aimaient qu'ils firent ainsi, pour partager les mêmes valeurs, avoir un langage commun, fortifier la foi et l'espérance commune par le même Souffle ...

Quelle interprétation de sagesse et d'intelligence ces réflexions suggèrent-elles pour chacun d'entre nous ? Car si notre être intérieur vit l'intimité avec Yéshoua, ce dont nous sommes reconnaissants, qu'en est-il du monde extérieur dans lequel nous évoluons et dans lequel nous devons rendre témoignage ? Notre seule paix interne et notre comportement seraient-ils un témoignage suffisant ? Non. D'autres hommes non croyants à l'Élohim d'Israël et à son Mashiah, présentent également la paix et la tranquillité et l'altruisme. Pensons par exemple à l'indouisme.

Position de vie et vision du Royaume

Que nous soyons Juifs et, ou, non-juifs disciples fervents de coeur, nous plaçons chaque jour de notre existence entre les mains du Seigneur, **SI** chaque jour nous le prions, **SI** nous nous efforçons de Lui rendre gloire de tout notre coeur, de tout notre être, de

toutes nos forces, dans chacun de nos actes, dans chacune de nos paroles, dans chacune de nos pensées, **SI** nous sommes revêtus des sentiments qui étaient en Yéshoua ! Alors chaque jour, nous vivons un jour de paix et d'harmonie intérieure avec notre Élohim ! Cette position de vie n'est pas l'apanage d'une révélation chrétienne, car elle se vérifie tant pour le Juif que pour le chrétien.

De fait, dans cette approche, tous les jours se valent, et nous pourrions peut-être leur attribuer le titre de Shabbats élargis ! Cette définition s'attache toutefois à un état d'être. État d'être qui nous permet, selon la grâce impartie à chacun, d'oeuvrer à la préparation du retour du Seigneur et à l'instauration de son Royaume shabbatique.

La consécration du septième jour de la semaine, un jour de notre harmonie interne parmi les sept jours, relève EN PLUS d'une autre dimension, dimension externe. Elle est un signe clair, distinct, visible, face au monde et aux cieux, que des hommes acceptent, en toute simplicité, sans détournement, sans interprétation, l'appel et le don de leur Créateur. Elle confirme que le Shabbat de l'univers est encore à venir par l'avènement du Roi Yéshoua, le Seigneur de tous les gardiens du Shabbat. C'est cela le témoignage du Shabbat. Sans quoi quelle différence ferions-nous entre un doux et charitable et dévoué prêtre tibétain ou autre, et un disciple de Yéshoua ?

Ces deux caractéristiques, l'une sublime intimiste et l'autre pratique ostentatoire, sont évidemment complémentaires. Mais dès les premiers siècles du christianisme, elles furent mises en opposition, considérant que le Royaume ou la paix intérieure annulait les prescriptions pratiques telle la garde du Shabbat, les estimant su-

perfétatoires, compte tenu que tout serait devenu « spirituel » depuis la Nouvelle Alliance !

Rappelons-nous que le problème de la distinction des jours était déjà d'actualité à l'époque de Paul ; il n'émanait pas seulement des milieux convertis à Yéshoua, mais il se discutait également dans d'autres communautés.

Le souci relatif à cette question n'était pas d'admettre la liberté de « profaner » le septième jour et de détourner ainsi la quatrième Parole, mais plutôt de « sanctifier » tous les autres jours de la semaine à cause de la persistance de traditions païennes qui se fondaient au sacré de la révélation biblique.

L'Adon Yéshoua, Ses apôtres et disciples Juifs, et plus tard non Juifs, qui vivaient chaque jour la présence de leur Seigneur, sanctifiaient concrètement le septième jour ; ils respectaient le Shabbat. Shabbat, objet essentiel de la prophétie qui s'énonce de la Genèse à l'Apocalypse.

Cette vision prophétique du Shabbat, promesse du Royaume messianique pour la terre et les cieux, les Juifs, comme les gentils, les Israélites et les Juifs adeptes de Yéshoua espèrent parallèlement sa réalisation.

Un lieu commun pour judéo et pagano chrétiens

Au-delà des écrits de la Parole qui permettent de vérifier la légitimité du septième jour, recherchons, sans compromis de type oecuménique, ce qui favorise les relations empreintes du souci de la gloire du Nom du Père par l'imitation de **Yéshoua le Fils, le Chemin et la Vérité et la Vie, le Seigneur du Shabbat.**

Notre union et notre réconciliation résident en Yéshoua haMashiah. En Lui nous avons toute liberté, et acquis la grâce de ne pas nous juger les uns les autres, au sujet d'un repos ou d'une fête, mais nous avons aussi accepté de nous différencier du monde idolâtre, pour glorifier le Nom par lequel nous sommes sauvés. Ce monde qui, de façon stupéfiante, a transformé le septième jour, jour de repos divin, en une journée des plus frénétiques de la semaine ! La fin de semaine et particulièrement la période du vendredi soir au samedi soir n'est-elle pas devenue la période de tous les excès ? Et tristement, notre civilisation chrétienne n'est pas étrangère à ce résultat.

Que cet état des lieux, en toute sagesse et intelligence conférées par le Souffle sacré, nous incite à une saine et bénéfique réflexion quant à notre position pratique sur le Shabbat ; Shabbat qui se propose encore aujourd'hui comme le lieu privilégié et le signe tangible de la réconciliation et de l'unité judéo-chrétienne en Yéshoua.

Le Royaume, monde du Shabbat d'Élohim

Celui qui, en vérité, adhère à Yéshoua, appartient d'ores et déjà au Royaume. Il est potentiellement projeté par son adhésion au Roi de ce Royaume dans le monde du Shabbat du Père, dont il est ambassadeur sur terre. De sorte que tous les jours de la semaine se valent, car il les consacre à son Seigneur.

*« Tel fait une distinction entre les jours ; tel autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son esprit une pleine conviction »
(Romains 14 : 5)*

Sans omettre dans ce texte le contexte païen des jours de fête !

« Car le Fils de l'homme est Seigneur du Shabbat. » (Matthieu 12 : 8)

Soit ! Ceci est valable bien sûr pour ceux qui sont sous le couvert de la grâce du Seigneur, investis de la pensée du Royaume et des sentiments qui sont en Yéshoua.

Cependant si le Royaume est en nous, il est loin d'être une réalité pour notre pauvre monde, sinon cela se verrait.

« Souviens-toi du jour du Shabbat pour le consacrer. » (Ex.20:8 Chouraqui)

Dans ce sens, « souviens-toi du jour du Shabbat » prend une autre dimension. Nous pourrions dire : souviens-toi du jour du Shabbat pour le prophétiser, pour l'appeler de tous tes vœux, pour assaillir le trône du Père de prières instantes, afin que le septième jour arrive et qu'il devienne enfin une réalité pour l'humanité et le monde supérieur.

Et pour confirmer et témoigner et prophétiser ce jour, alors par la grâce de notre Seigneur, répondons à Son invitation, au moment privilégié du vendredi soir au samedi soir, pour concentrer tous ensemble notre demande au Père en allumant les lumières du Shabbat en l'honneur de Yéshoua notre Maître, le Seigneur du Shabbat. *(Ce qui n'est pas une obligation. Seul le repos du Shabbat pour le sanctifier fait l'objet de la Parole)*

À propos d'Hébreux 4,

Il y a un avantage à relire la lettre aux Hébreux... et particulièrement le fameux chapitre 4, où seul Chouraqui donne une traduction assez satisfaisante... Il ne confond pas : repos d'Élohim (**kata-pausin=**

cessation de certaines activités) et du Shabbat (verset 9 : **sabbatismos = célébration du Shabbat**)

En effet [sabbatismos] est ici pour la seule fois utilisé dans tous les livres de la nouvelle Alliance, on ne peut le confondre avec [katapausin= repos spécifique] ni avec [sabbaton= Shabbat et par amalgame malheureux ; jour de repos banal]

***Sabbatismos** signifie célébration du Shabbat (voir dictionnaire Bailly, dico neutre des étudiants en grec)*

Le verset 9 se lit : « **il est laissé (reste) une célébration de Shabbat pour le peuple d'Élohim** »

En somme et compte tenu que l'humanité n'est pas enrée dans le repos d'Élohim, comme les hébreux, il reste donc toujours au peuple d'Élohim à préparer et à prophétiser le futur vrai Shabbat de la création. Si pour les uns et les autres bienheureux, le repos intérieur est acquis (*ce repos s'oppose effectivement à la fébrilité des hommes selon ce monde*) tous les jours sont des jours vécus dans le repos d'Élohim (!!), il n'en est pas de même pour le monde... Et la marque « le témoignage » du Shabbat persiste. Le Seigneur et ses disciples n'ont pas dérogé à cette juste invitation du Père. Aucun autre jour, de manière extérieure, ne remplace ce jour, et ceci depuis la Genèse... Ceux qui en décident autrement prennent leur responsabilité, ce que nous ne jugeons pas... Ce qui reste déplaisant et attristant, est de constater, comme au bon temps de l'inquisition, que ceux des croyants au Messie qui respectent en simplicité ce témoignage soient désignés de « secte ». Cette terminologie ce définissant toujours par comparaison aux diktats de Nicée, Laodicée, Constantinople,

Calcédoine, etc. Et non par rapport à la Parole. Sur les « ancrages » générés par les tendances doctrinaires religieuses des uns et des autres parmi le christianisme comme parmi le judaïsme plusieurs sont de nature problématique... Manquant de connaissance minimale ou écartant toute interprétation qui ne converge pas à leur dogme, nombreux sont ceux qui s'opposent à la Vérité tout en pensant la posséder....

Les visions des faux enseignements sont si incrustantes qu'il devient excessivement difficile aux amis intéressés, de se remettre en question, notamment sur les dogmes qui sont devenus mode de vie, et vérité supérieure indiscutable, annulant s'il le faut les évidentes vérités bibliques, c'est terrible... Nous avons malheureusement plusieurs exemples illustratifs de cette réalité...

Personne n'est à l'abri de ce phénomène, que chacun se prémunisse de ce désordre en gardant jalousement la Vérité.

7 - Le SEIGNEUR du SHABBAT

Comment l'Adon Yéshoua s'inscrivait-il dans le Shabbat ou comment le Shabbat s'inscrivait-il en Yéshoua ? La question peut se lire dans les deux sens, tant ils sont indissociables. Luc, sans doute le plus riche des évangélistes sur le sujet, nous renseigne d'entrée sur l'intime relation entre le Seigneur et le septième jour :

« Il enseigne dans leurs synagogues, et tous le glorifient. Il vient à Nazareth, où il a grandi, il entre le jour du Shabbat dans la synagogue, selon son habitude, et se lève pour lire, le volume de l'inspiré Yéshayahou lui est donné. » (Luc 4:15-17Chouraqui)

Depuis le baptême, la tentation dans le désert, et les noces de Cana, événements qui intronisaient le ministère de Yéshoua, environ une année s'était écoulée, année pendant laquelle Celui qui est le « Seigneur du Shabbat » proclamait la bonne nouvelle du Royaume en allant de synagogue en synagogue ... Et de Shabbat en Shabbat, car le Shabbat est par nature le temps du Royaume, le temps où le Roi de ce Royaume règne, et l'instant privilégié pour donner au peuple toutes instructions relatives aux affaires du Royaume.

Deux Shabbats directeurs

- A l'inauguration de Son périple galiléen, à Nazareth :

« Et on lui donna le livre du prophète Isaïe ; et ayant déployé le livre, il trouva le passage où il était écrit, L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer de bonnes

nouvelles aux pauvres ; il m'a envoyé pour publier aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue ; pour renvoyer libres ceux qui sont foulés, et pour publier l'an agréable du Seigneur. Et ayant ployé le livre, et l'ayant rendu à celui qui était de service, il s'assit ; et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui. Et il se mit à leur dire, Aujourd'hui cette écriture est accomplie, vous l'entendant. » (Luc 4:17-21 Darby)

Le sens du ministère était dès lors clairement affiché : la libération de tous types d'oppressions. Il scellait ainsi son action le jour de Shabbat. Shabbat, jour de projection du Royaume où tous liens conséquents de l'adversité seront détachés.

Cependant à Nazareth, là même où Il a grandi, son discours remplit ses compatriotes d'indignation, et ils cherchèrent à le faire mourir, ce qui entérinait son futur rejet de la part des siens.

- Un Shabbat suivant à Capharnaüm, Il chassa le démon d'un homme présent dans la synagogue. Si cet homme avait bien sa place dans l'assemblée, le démon ne pouvait impunément y rester le jour même symbolisant le Royaume ; ce qui semble être la moindre des sentences. L'expulsion du mauvais souffle hors du Temple vivant qu'est le corps de l'homme et hors de l'Assemblée (synagogue), est cohérente avec l'éviction des marchands du Temple à Jérusalem, lors de la fête de Pessah-Pâque, qui est en elle-même un type de « Shabbat »

En deux Shabbats, le ton est donné : dans un premier temps les siens le rejettent, mais dans la consolation (Kphar-nahoum) Il engagera l'acte

salvateur de purification en évacuant toute pollution du corps, de l'être, du souffle de l'homme et de l'espace, conformément à la lecture d'Isaïe, et selon la parole de Jean l'immmergeur.

« Il a sa pelle à vanner dans sa main, pour bien purifier son aire, et ramasser le blé dans son grenier, mais brûler la paille dans un feu inextinguible »
(Luc 3:17 Darby)

Rétablir le sens du Shabbat

Des interprétations détaillées de la Torah, à caractère traditionnel religieux, déterminaient ce qui était permis ou interdit le jour de Shabbat. Les religieux de l'époque en contrôlaient auprès du peuple la bonne application, menant au cas échéant les contrevenants jusqu'au tribunal. Toutefois malgré leur attention pour surprendre l'Adon Yéshoua en faute, jamais ils ne surent Le confondre, car il émanait de Lui l'autorité incontestable.

Dans toutes Ses interventions lors de Shabbat, il est notoire que le Seigneur en souligne le sens fondamental « libérateur ». Et dans ce cadre, quitte à passer pour un provocateur aux yeux de Ses opposants religieux que l'on taxerait peut-être aujourd'hui de conservateurs extrémistes, Il n'hésitait pas, au-delà des discours, à transformer la Parole en actes.

Quelques épisodes, successifs aux deux précédents rapportés par Marc et Jean, retiennent notre attention :

Lorsque les disciples arrachaient des épis de blé pour s'en nourrir des Pharisiens leur adressaient des reproches. **Le Seigneur rétablit d'abord l'ordre des choses :**

« Il leur dit : le Shabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le

Shabbat, ainsi le Fils de l'homme est l'Adon, même du Shabbat. »
(Marc 2:27-28 Chouraqui)

Le fait de Shabbat, le fait du Royaume, qui est la vie en présence du Père est une pure grâce du Créateur envers Ses enfants. Le Shabbat est un don d'Élohim, une invitation à la joie dans l'harmonie et la liberté retrouvées. Le Shabbat ne peut pas être un univers fait du fardeau d'impositions dénoncé par le Seigneur, il ne peut être vécu que dans une logique de sanctification espérée de chacun et de tous.

D'autres épisodes de Shabbat ont trait à la guérison d'infirmes. Il était admis par excès de théorie, que la maladie grave et le handicap physique, qui interdisaient l'approche du sacerdoce, résultaient du péché. Le questionnement même des disciples reflétait le présupposé culturel à ce sujet :

« Yéshoua, en passant, voit un homme, un aveugle de naissance. Ses disciples le questionnent et disent : Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » (Jean 9:1-2)

Yéshoua répondit : « Lui-même n'est pas fautif, ni ses parents » - en somme, votre idée préconçue n'est pas, dans ce cas, juste - « mais c'est pour que les oeuvres d'Élohim se manifestent en lui²⁴ ». Quelles oeuvres ? Sinon celles du Royaume, c'est-à-dire les oeuvres du Shabbat. Sauver, libérer, justifier, parfaire la création, n'est-ce pas là la gloire du Père par l'oeuvre du Fils ? Ouvrir les yeux de ceux qui n'ont **jamais vu** est un signe du Royaume shabbatique.

C'était un jour de Shabbat, et Yéshoua fit de la boue pour en enduire les yeux de l'aveugle. Il le guérit, Il réalisa « son travail », ce qui lui attira de nouveau les

griefs des Pharisiens. C'est pourquoi Yéshoua les fustigeait, eux et d'autres, en les accusant de s'opposer à la raison même du Shabbat à travers leurs obligations systématiques non soumises au Souffle sacré.

Passer du reflex immobilisant de l'accusation-punition à la dynamique de la grâce et du pardon en excluant les pollutions de l'adversaire, tel fut l'acte purificateur de l'Adon Yéshoua.

Une autre guérison, signe de Shabbat, permet de redonner vigueur à la main droite desséchée de celui qui, selon un autre présumé, aurait oublié Jérusalem. Yéshoua lui dit : « lève-toi » - *ou plutôt selon le texte grec, réveille-toi de ton sommeil* - puis « étends ton bras ». Pour quoi faire ? Pour sortir de la torpeur et devenir capable d'oeuvrer pour Jérusalem. Ne fallait-il pas opérer ce réveil symbolique mais essentiel un jour de Shabbat ? La ville-trône du Grand Roi vaut bien prophétiquement cette remise en ordre.

Une relecture attentive des quatre livres de l'histoire des actes de Yéshoua sous l'angle de la perception du Shabbat permet de révéler la relation significative entre le Seigneur et le septième jour où, en outre des signes de guérisons, Il apporta aussi de précieux enseignements. Yéshoua, l'Adon du Shabbat, s'est évertué, malgré la forte opposition du corps religieux, à rétablir le sens et la vérité du Shabbat, jour du Père et du Fils.

Comme tout bon Israélite, le Seigneur honorait et respectait le Shabbat, chaque semaine avec Ses disciples. Il bénissait, chantait, priait, dansait Shabbat. Et si nous prenons un peu de recul en considérant le temps de Son ministère, alors peut-être aurons-nous la vision d'un Shabbat élargi, s'ouvrant au début du ministère pour s'interrompre à la séparation du dernier

Pessah-Pâque, en attendant qu'il s'ouvre de nouveau à Son retour.

De l'accueil à la séparation, le temps du ministère

Le culte familial du Shabbat se caractérise par deux moments forts : l'accueil du Shabbat ou « Erev Shabbat » le vendredi soir, et la séparation ou « Havdalah » le samedi soir.

L'accueil du Shabbat est souvent marqué par l'allumage des lumières, la bénédiction pour le vin et le pain (Qiddouch), le repas, les prières, les chants. Il s'apparente pour les Juifs religieux à une noce de mariage, à la rencontre du fiancé qui va chercher son épouse, et le repas qui accompagne concrétise la joie d'un tel événement. Évidemment cette fresque n'échappe pas à la relation analogique avec le jour des noces de l'Agneau, Yéshoua venant chercher Son épouse pour inaugurer le Royaume et se réjouir avec Ses amis.

Dans la culture israélite il est classique de se marier et de réaliser la fête des noces à Shabbat.

Les noces de Cana citées précédemment furent aussi l'événement ouvrant le ministère de Yéshoua, ministère s'assimilant à un grand Shabbat. Miryam, mère de Yéshoua, Le pressait d'intervenir car le vin était épuisé ! Étrange situation au demeurant. Le Seigneur transformait alors de l'eau en vin. Sans vouloir nous attarder sur la symbolique, nous constatons qu'il revenait à Miryam, servante d'Élohim, de porter à son peuple l'incarnation de la Lumière : Yéshoua. Puis de Le solliciter afin qu'Il officiât pour un renouveau du vin à partir de l'eau. Suite à ce signe, sans doute, Yéshoua, déjà reconnu comme un grand Rabbi et invité d'honneur, fut-Il

honoré par les convives à la manière d'un époux.

Si nous comparons les noces de Cana et l'accueil du Shabbat familial, nous y voyons sinon des identités, au moins des similitudes : il est donné à la femme d'introduire la lumière, puis elle cède l'office au maître de maison qui prononce la bénédiction sur le vin et le pain ; le repas et les réjouissances suivent.

La séparation, quant à elle, est marquée traditionnellement par les bénédictions : sur la lumière toujours présente, les plantes de bonne odeur, la dernière coupe, et la séparation en elle-même à l'issue de laquelle la flamme d'une chandelle s'éteint dans la coupe. Nous ne reprendrons pas non plus ici toute la symbolique potentielle des éléments de la « Havdalah », nous nous attacherons spécifiquement à l'analogie liant ces éléments de clôture de Shabbat à la fin du ministère.

A la lumière :

Béni sois-Tu יהוה notre Élohim, Roi de l'univers, qui crées la lumière

*« De nouveau donc Yéshoua leur parle et dit : Je suis la lumière de l'univers ; qui me suit ne marche pas dans la ténèbre, mais il a la lumière de la vie. »
« La nuit vient où nul ne peut oeuvrer »
(Jean 8:12 et 9 :4 Chouraqui)*

Au parfum :

Béni sois-Tu יהוה notre Élohim, Roi de l'univers, qui crées les plantes odorantes

« Miryam, ayant pris une livre d'un parfum de nard pur de grand prix, oignit les pieds de Yéshoua, et elle lui essuya les pieds avec ses cheveux ; et

la maison fut remplie de l'odeur du parfum.. » (Jean 12:3)

A la coupe :

Béni sois-Tu יהוה notre Élohim, Roi de l'univers, qui crées le fruit de la vigne

*« Il prend une coupe, remercie et leur donne. Ils en boivent tous. Il leur dit : Ceci est le sang, le mien, celui du pacte, versé pour beaucoup. »
(Marc 14 :23-24 Chouraqui)*

A la distinction :

Béni sois-Tu יהוה notre Élohim, Roi de l'univers, qui distingues le sacré du profane

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné » (Marc 16:16)

Quelques remarques s'imposent au sujet de ces quatre bénédictions dont l'ordre proposé ci-dessus est relatif à la chronologie de l'histoire terrestre de Yéshoua, et non selon la tradition cultuelle juive. Le propos qui suit est de fait conséquent de notre sensibilité en la matière, et n'a pas autorité pour assoir le cérémoniel proposé ci-après. Toutefois nous pouvons attester de la joie et du réconfort que la pratique de ce dernier nous procure. **Expliquons-nous.**

Nous sommes en fin de Shabbat hebdomadaire, et symboliquement le **Seigneur-Epoux s'en va jusqu'au prochain Shabbat.** Le ministère sur terre de Yéshoua s'assimilant à un « Grand Shabbat », Shabbat qui s'est achevé à Pessah-Pâque vers l'an 30, nous attendons en l'occurrence Son retour pour le prochain et ultime Shabbat de l'univers.

La cérémonie de séparation « Havdalah » sous-entend dès lors la

commémoration du départ de l'Adon Yéshoua jusqu'à ce qu'Il revienne. Nous relevons à ce titre la formulation de la tradition juive sur la coupe : avec la bénédiction, la coupe est levée par l'officiant qui dit : « *kos yéshouoth èssa* », c'est-à-dire « *je lève(rai) la coupe des saluts* », ce qui revêt pour les disciples du Seigneur la connotation « *j'épouse la coupe de Yéshoua* ». Nous percevons dans cette pratique la présence insoupçonnée de l'Adon auprès de nos amis juifs traditionnels. Et cela nous conforte à retenir, entre autres moments, **la clôture** du Shabbat pour commémorer en l'honneur du Seigneur le partage de « *Son corps et de Sa coupe, jusqu'à ce qu'Il revienne* ».

Toutefois, la pertinence de la pratique du « souvenir du sacrifice sacerdotal » reste, en dehors de la fête de Pèssah, à la libre appréciation selon l'appel de chacun. Mais, chers amis ... réfléchissons un instant au symbole de ce sublime témoignage.

Quant à la flamme qui s'éteint dans la coupe, elle se propose comme symbole du juste courroux d'Élohim s'éteignant pour se réaliser en miséricorde à l'égard de ceux qui se placent sous le sang de l'Adon Yéshoua. Cette interprétation de nos frères juifs messianiques est juste car notre Élohim est aussi « Un feu dévorant » qui ne peut côtoyer le péché.

En résumé

Le périple du Seigneur sur la terre d'Israël fut rythmé par le Shabbat, lieu privilégié de Son expression, lieu de Son règne et objet de Son combat. Le Shabbat se profile autour de Lui et en Lui, comme une trame de fond constituant le support d'un tableau. C'est ce

que nous appréhendons par cette clé de lecture à travers les quatre premiers livres de la Nouvelle Alliance. Il n'est donc pas étonnant que Sa présence se soupçonne même dans les rites shabbatiques de nos amis juifs, qui bientôt le découvriront, Lui, présent dans leur demeure, chaque Shabbat depuis deux mille ans.

Yéshoua est dans cette vision, l'unité parfaite avec le Shabbat, l'Adon du Shabbat et Roi d'Israël, l'Époux qui prépare Son épouse, Sa sainte assemblée, pour l'emmener à la salle des noces y fêter, préparer, inaugurer le grand Shabbat de l'univers. Shabbat qui s'érigera aussi sur terre quand tout Israël s'unira en Lui. **Car Yéshoua EST Époux du Shabbat.**

8 - Faites Ceci Jusqu'à ce Que ...

La quatrième parole et son application

« Souviens-toi du jour du Shabbat, pour le consacrer. Tu travailleras six jours, fais tout ton ouvrage. Le septième jour, Shabbat pour יהוה Adonai Élohim, ton Élohim, tu ne feras aucun ouvrage, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, ta bête, ton mé-tèque qui est en tes portes. Oui, six jours, יהוה Adonai Élohim a fait les ciels et la terre, la mer et tout ce qui y est, puis il s'est reposé le septième jour, sur quoi יהוה Adonai Élohim a béni le jour du Shabbat et le consacre. » (Ex. 20:8-11 Chouraqui)

Les occupations serviles sont censées s'interrompre le septième jour de la semaine. Ce jour est consacré aux activités de grâces rendues à יהוה l'Adonai ; un jour où l'être s'élève vers le Très Haut, se reposant ainsi des contraintes du monde et de leurs influences.

Ce repos hebdomadaire, qui nous semble aujourd'hui banal, n'en fut pas moins une véritable révolution dans l'antiquité, époque où le travail était continu particulièrement pour les esclaves ! Il fut apprécié comme un véritable don d'Élohim aux hommes, il était depuis la sortie d'Égypte une spécificité du peuple d'Israël.

Ce que les nations modernes ont fait de ce repos, chacun d'entre nous le sait. Intéressons-nous à ce que nous – Juifs et disciples de Yéshoua – pouvons en faire, le cas échéant et sous la conduite du souffle de sanctification. Pour cela, visitons quelques aspects de la proposition shabbatique.

Le chemin de la Lumière

Une des interprétations de l'allumage des lumières du Shabbat expose en substance ceci :

Lorsqu'il est dit que les lumières du Shabbat permettent d'éviter de trébucher dans l'obscurité, c'est aussi au sens spirituel qu'il faut prendre cette proposition. C'est-à-dire que la femme a, par ce biais, la possibilité d'éclairer sa maison, son entourage, et plus largement le monde tout entier de sorte que l'obscurité spirituelle ne puisse plus y pénétrer.

C'est cette conception, qui apparaît dans la promesse des érudits du judaïsme, qui affirme que celle qui respectera ce commandement se verra gratifiée d'enfants qui *éclaireront le monde de la lumière de la sagesse*.

Dans tout acte symbolique cultuel, instauré et proposé à l'homme par le Père et le Fils, se profile une vérité supérieure : une promesse de réalisation prophétique. Les pratiques de ces symboles sont plus que de simples pensées, plus que des écrits, elles sont le témoignage de l'adhésion, de la part du fidèle, aux réalités spirituelles et prophétiques qu'elles évoquent ; elles sont une expression de la prière « Père, que Ta volonté soit faite ». Sous cet éclairage, la Sainte Commémoration instituée par notre Seigneur se propose comme une illustration des plus sublimes.

Notre condition de créature plongée dans le monde sensible ne peut se détacher de manière absolue de signes, d'éléments concrets, mémorables, visibles, répétitifs et pédagogiques, sollicitant le geste et la méditation.

En l'occurrence les fêtes de יהוה aux temps marqués procèdent de ce principe : Shabbat, Pessah (Pâque),

Shavouoth (Pentecôte), Soukkoth (les Cabanes) ; sans omettre les autres fêtes qui revêtent chacune leur signification et leur réalisation prophétique.

L'allumage des lumières de Shabbat se matérialise par deux éléments essentiels : la Lumière et son support, le Chandelier (Ménorah). Quelles significations nous suggèrent-ils ?

« Au commencement était la parole, et la Parole était avec Élohim, et la Parole était Élohim ... En Elle était la vie, et la vie était la Lumière des hommes. » (Jean 1 : 1/4)

« Élohim dit : que la Lumière soit et la Lumière fut. » (Genèse 1 : 3)

Ces deux textes des livres de Jean et de la Genèse nous apportent des indications sur l'origine de ce qui se nomme « Lumière ». Jean rappelle que la vie procède de la Parole d'Élohim, du verbe créateur, et que la vie jaillissante sous toutes ses formes est conséquente du travail de la Lumière.

Quand Élohim dit : *« Que la Lumière soit »*, le processus d'évolution visant l'apparition de la vie sur terre se met en place. La Lumière, organisatrice de l'ordre divin, impose sa Loi au « Tohou vaVohou » informel des Ténèbres. C'est cette Lumière qui accomplit jusqu'au sixième jour et au-delà, la volonté du Créateur.

Quelle puissance quand nous considérons ne serait-ce que les milliards d'étoiles de notre galaxie, elle-même perdue parmi des milliards d'autres galaxies !

Cette puissance insupportable, inexprimable à l'homme, s'est rendue cependant accessible à ce dernier afin d'accomplir fidèlement Sa mission :

assurer et ne pas laisser compromettre l'ordre divin de la vie ! Et ceci, en respectant le principe même de Son essence : Sainteté, Justice, Miséricorde.

« C'est pourquoi le Messie, entrant dans le monde, dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais Tu m'as formé un corps ; Tu n'as agréé ni holocauste ni sacrifice pour le péché. Alors J'ai dit : voici, Je viens pour faire ô Élohim, ta volonté. » (Hébreux 10 : 5-7)

« De nouveau donc, Yéshoua leur parle et dit : Je suis la Lumière de l'univers. » (Jean 8 : 12 Chouraqui)

Hérésie pour les uns, folie pour les autres, irrecevable pour les raisonneurs de ce siècle, le sujet est trop incroyable ! Seulement reçu des humbles de coeur par le support insaisissable de leur foi.

La « Parole Lumière » issue du Père, faite homme, en Yéshoua notre Seigneur, s'adresse à tous ceux qui la reçoivent et Elle leur dit :

« Vous êtes la Lumière du monde ... Que votre Lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (Matthieu 5 : 14-16)

Cette vision, objet de la quête des mères juives qui espèrent des fils répandant la lumière de la sagesse dans le monde, reçoit son exaucement en Mashiah (Messie) le fils d'Israël par excellence, fils de Miryam la Juive. Cette vision se réalise plus largement en, et par, tous ceux qui sont en vérité héritiers d'Avraham, par Yéshoua.

L'homme spirituel, né de nouveau, couronnement de la création, devient à ce stade et par grâce le dépositaire de la Lumière. Il participe de fait à la continuité et à la finalité des bonnes oeuvres de la Lumière.

Cette mission plonge dans la vie éternelle en élevant l'humanité régénérée jusqu'au septième jour, jour lumineux, jour du Shabbat d'Élohim.

« Élohim bénit le jour septième, Il le consacre : oui en lui Il chôme de tout son ouvrage qu'Élohim crée pour faire » (Genèse 2 : 3 Chouraqui)

Le chandelier du témoignage

Lorsque Moshéh monte au Sinai à la rencontre d'Adonaï, il y reçoit dans un premier temps des instructions qui permettront de construire les éléments constitutifs du tabernacle. Chacun de ces objets est une représentation d'une vérité supérieure, et parmi ceux-ci figure en troisième description le chandelier d'or à sept branches. Si la Loi, Torah, qui est excellente, devait s'écrire sur la pierre avant de s'écrire dans les coeurs, la Lumière nécessitait également l'impression qui la fixerait de visu dans les valeurs humaines, avant de devenir la puissance vivifiante du Fils, agissant en chaque coeur d'homme engendré de nouveau.

La flamme, symbole de cette Lumière, fut portée par le chandelier.

Le chandelier est organisé en sept branches, dont la tige centrale sert d'assise aux six autres, symétriquement disposées deux à deux de chaque côté. Les sept branches sont alignées dans un même plan, et présentent la même hauteur de sorte qu'elles soient d'égale importance.

Cette organisation justifie parfaitement les qualificatifs du Souffle (esprit) attribués au « Rejeton d'Isaï », préfigure de la personne de Yéshoua haMashiah.

« Le Souffle de יהוה l'Adonaï reposera sur Lui : Souffle de sagesse et d'intelligence, Souffle de conseil et de force, Souffle de connaissance et de crainte de יהוה l'Adonaï. » (Isaïe 11 : 2-3)

Et vu par Jean en Apocalypse

« ... sept lampes de feu brûlent en face du trône, ce sont les sept souffles d'Élohim » (Ap. 4 :5 Chouraqui)

Sept qualificatifs, dont un central, le Souffle de יהוה l'Adonaï, puis deux à deux et complémentaires, les six autres.

Symétriques et complémentaires : effectivement l'intelligence sans la sagesse peut être mal employée et la sagesse isolée ne possède pas d'éléments de réflexion. Le conseil sans la force reste impuissant, la force sans conseil est inefficace. La connaissance d'Élohim sans la crainte est une vanité et la crainte sans approche d'Élohim demeure une faiblesse.

Sept expressions en somme indissociables, homogènes, car émanant de l'Unité divine.

Le chandelier expose la lumière, il la met en valeur, il témoigne de sa réalité et de ses vertus.

C'est encore Jean, l'auteur de l'Apocalypse, qui à travers sa vision nous laisse deviner la nature dont le chandelier est le symbole : **le témoignage.**

« Je donnerai à mes deux témoins le pouvoir de prophétiser, revêtus de

sacs, pendant mille deux cent soixante jours. Ce sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui se tiennent devant le Seigneur de la terre. » (Apo. 11 : 3/4 cf Zach 4)

Témoins de la Lumière, témoins de Celui qui est la Lumière de l'univers, témoins de Yéshoua. Et,

« Le témoignage de Yéshoua est le Souffle de la prophétie » (Ap. 19 : 10)

Témoigner de la Lumière, témoigner de Yéshoua, est un acte de prophétie. Car toute la Parole a pour objet le Seigneur qui se désigne Lui-même comme l'Aleph et le Tâv (l'alpha et l'oméga), le commencement et la fin de la révélation.

En guise de proposition

Il n'existe pas dans la Bible de préconisation sur les rites et la liturgie relatifs au Shabbat, exception faite de cesser les travaux domestiques ou professionnels pour vaquer avec délice aux activités pieuses et au repos.

Toutefois au fil des siècles quelques pratiques parfois différentes se sont systématisées dans le monde juif, selon les événements, les réflexions, les cultures. Parmi ces usages il nous apparaît intéressant de relever plusieurs éléments forts, sans cependant mésestimer les autres qui gardent toute leur signification.

Ces éléments, revêtus de l'empreinte de Yéshoua, peuvent dans la liberté qu'Il nous donne et selon nos sensibilités, se proposer de la façon suivante :

- L'observance du Shabbat, qui est un témoignage en soi.

Il confirme dans les sphères célestes et terrestres notre foi, notre adhésion à la

volonté du Père, et dans ce sens nous le glorifions. C'est un acte prophétique qui annonce, pour l'humanité et toute la création, le futur jour de rédemption, Règne, Puissance et Gloire d'Élohim.

- L'allumage des sept lumières en l'honneur de Yéshoua le Seigneur du Shabbat.

Le symbole de la Lumière et du Chandelier-Ménorah revêt pour nos jours enténébrés une intensité exceptionnelle : *« Vous êtes la Lumière du monde »* dit notre Seigneur ! Seigneur, sommes-nous la Lumière sur ton chandelier ? Sommes-nous dignes ?

« Que votre Lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. »

Nous y associons bien volontiers et symboliquement deux lampes qui sont représentatives du dernier témoignage. Mais tout cela reste le résultat de notre sensibilité qui ne peut en aucun cas faire figure d'imposition.

- Les prières incontournables

Que les prières à thèmes, lues, récitées, chantées avec ou sans instrument, qu'elles soient libres ou dans le silence, il convient qu'elles demeurent conduites par le Souffle d'Élohim, en recherchant la communion la plus complète, par la pensée, par le cœur et par l'attitude, remplis de respect, de paix et d'harmonie et de joie ... qui nous immergent dans la plénitude du Shabbat.

Elles ont avant tout à louer le Nom de notre Père des cieux, par reconnaissance de ce qu'**IL EST**, et de ce qu'Il nous accorde. **« Notre Père**

des cieux, que Ton Nom soit sanctifié ... »

Par l'expression de l'amour, elles hâtent et aspirent à la réalisation de la volonté divine « **Que Ton Royaume vienne, que Ta volonté soit faite ... »**

Quelle est Sa Volonté ? Que tous les hommes parviennent à la connaissance de la Vérité. Que chacun soit réconcilié avec son Créateur. Que chacun reconnaisse Yéshoua comme son Sauveur et Rédempteur de l'humanité. Que l'Ékklésia-Qéhiyllah soit unifiée, sanctifiée et pure, irréprochable face à l'accusation, et puissante dans la prière pour que le tout Israël reçoive le Souffle, et se réinvestisse dans sa mission par la reconnaissance de Yéshoua, le Mashiah d'Élohim. Qu'Éréts Israël soit sanctifié par ses habitants. Que Yéroushalaim jouisse pleinement de la paix d'Élohim. Que le temps vienne du retour du Roi Yéshoua, qu'Il établisse Son Royaume de Paix et de Justice sur cette pauvre Terre et dans les cieux aussi, promptement. Que les temps de jugement soient réduits et leur intensité limitée. Que le Seigneur console, supporte et redresse ceux qui souffrent, d'une façon ou d'une autre, en tendant leurs regards vers Lui. Que dans toutes ces choses, dont la liste peut s'allonger, nous soyons les imitateurs de notre Seigneur, et soyons en somme les enfants de notre Père des cieux. C'est ainsi, pour notre part, que nous accomplirons sa volonté ...

Toutefois ! Ne confondons pas notre volonté et LA SIENNE.

Quelle est, Père, Ta Volonté pour nous, pratiquement, aujourd'hui, dans la réalisation de Tes prophéties ? Seigneur garde-nous dans ta Vérité et ton humilité. Quelle est ta volonté pour le prochain à mes côtés, que Tu m'as

remis afin que j'intercède pour lui ? Prions avec foi et écoutons, le Souffle nous instruira.

Demandons notre nourriture quotidienne, nous attendant à tout recevoir de notre Père. « **Donne-nous aujourd'hui notre part de pain ».**

La nourriture spirituelle comme la nourriture du corps est une nécessité, la carence de ces deux nourritures est analogiquement affaiblissante, en être parfois démunis permet d'en saisir toute l'importance pour **LA VIE**. Demandons non pour posséder, mais pour partager. Redistribuons avec sagesse une part ou l'entièreté de ce que nous recevons comme bénédictions et soyons reconnaissants.

Le repas familial intégré au culte shabbatique transforme la table en autel d'action de grâces et de réjouissance face à notre Père יהוה l'Adonai. La sanctification de son Nom à travers la bénédiction du vin et du pain : Qiddouch, haMotsiy, ce qui n'est pas la communion, et la nourriture prise en présence du Seigneur, qui invite ses enfants à son Shabbat, sont vécues comme une excellente part de notre vie que nous Lui réservons.

Nous avons besoin de purification, et dans l'humilité nous avons à recevoir la remise de nos dettes par les mérites de l'Adon Yéshoua : « **Pardonne-nous nos offenses ... »**

Lui seul a reçu du Père, par obéissance et amour et justice de la croix, la victoire sur le péché. Nous avons ainsi la certitude du pardon accordé ... à condition que, nous aussi, nous remettions les fautes des autres ! La systématique du pardon est la respiration du disciple de Yéshoua, ainsi se brise sur Terre et dans les cieux la mécanique du mal et de la haine.

« **Ne nous laisse pas pénétrer dans l'épreuve, mais délivre-nous du criminel** ». La puissance du mensonge et de la violence s'appesantit sur la Terre. La subtilité de la séduction augmente jusqu'à fragiliser les élus. Il est crucial d'obtenir du Seigneur une pleine protection contre la séduction et contre tout acte de violence. L'amour de la Vérité nous affranchit du trompeur et Élohim est un bouclier pour ceux qui Le craignent.

Rendons enfin gloire et honneur à Celui à qui revient tout honneur. « C'est à Toi qu'appartiennent dans tous les siècles, le Règne, la Puissance, et la Gloire. »

- L'instruction

Le désintérêt de la connaissance de la Parole de Vérité, qui est connaissance d'Élohim, est lourd de conséquence :

“Mon peuple est détruit, faute de connaissance ; car toi, tu as rejeté la connaissance, et je te rejetterai afin que tu n'exerces plus la sacrificature devant moi. Car tu as oublié la loi de ton Élohim, et moi j'oublierai tes fils.” (Osée 4:6 Darby)

La prise en compte de toute la révélation par une lecture attentive des trois parties principales de notre Bible est le gage de la connaissance de la volonté du Père écrite à Ses enfants. Il est important de nous en imprégner.

- La Torah, les cinq premiers livres de la Bible attribués à Moshéh. La lecture cyclique de la Torah est très ancienne, certains la font remonter jusqu'à Moshéh ! Cette lecture est désignée sous le nom de Parachah פֶּרֶשָׁה.

- Les prophètes. Lors de l'interdiction de l'étude et de la lecture de la Torah sous Antiochos Épiphane, les sages substituèrent la lecture de cette

dernière à la lecture de passages analogiques pris dans les livres des prophètes. Depuis la lecture des prophètes fut poursuivie et entérinée sous le nom de Haftarah חֲפָטָה (ouverture-conclusion).

- Les messianiques prolongèrent la lecture par un texte associé des livres de Matthieu, Marc, Luc et Jean. Cette lecture se désigne par le nom de Bes-sorah בְּשׂוּרָה (bonne nouvelle). Nous estimons que les autres livres de la nouvelle alliance, écrits par les apôtres et les disciples sont le prolongement du ministère de Yéshoua - prolongement voulu d'Élohim - et à ce titre ils ont leur place naturelle dans la lecture cyclique de la révélation. La nouvelle alliance porte le nom de HaBeriyth ha-Hadachah חֲבֵרֵית הָהַדְּחָח תִּבְרָח.

La lecture à cycle annuel de l'ensemble de la révélation écrite nous permet d'en garder une vision complète. Une lecture trop sélective risquerait d'en limiter la compréhension.

A travers les lectures nous accompagnons les paroles énoncées par יהוה et son Oint :

- « Et Élohim dit : Une Lumière sera. Et c'est une Lumière »
- « Et Yéshoua dit : Je suis la Lumière du monde »,
- puis Il ajouta « que votre Lumière luise ainsi... ».

Ces trois phrases s'interprètent aussi : dans le monde enténébré de l'époque de Moshéh יהוה l'Adonai donna la Lumière de Sa Torah à Son peuple qui La porta à travers **Moshéh et les prophètes**.

En Genèse, l'objet de l'oeuvre de la Lumière était d'atteindre le couron-

nement de la création : l'apparition de l'homme Adam. L'objet de la Lumière de la Torah et de son développement par les prophètes était de préparer les coeurs à l'avènement du Fils de l'Homme **Yéshoua Mashiah**, ce qui advint analogiquement dans le récit de la création à la fin du sixième jour.

Yéshoua était la Lumière incarnée. Ses disciples nous laissèrent Son Enseignement sous la forme écrite du témoignage de Son ministère. Puis ces **mêmes disciples et d'autres** développèrent Son enseignement par le travail du Souffle, et nous laissèrent à leur tour la Lumière qu'ils avaient reçue, par l'écriture de lettres et de révélation. Ils réalisèrent ainsi pour eux-mêmes l'affirmation du Seigneur « *que votre Lumière luise ainsi devant les hommes ...* ». Cette parole s'étend à tous ceux qui adorent le Père et croient au Fils.

- Un cinquième élément

Lors du dernier repas pris avec ses disciples et en clôture du repas, le Seigneur inaugura la Sainte Commémoration en disant « *faites ceci en mémoire de moi* ». Cette soirée là, Yéshoua mit le comble à Son amour pour l'humanité en scellant la nouvelle alliance. Depuis, en signe de souvenir de notre alliance avec notre Maître et de sa fidélité à notre égard, nous répétons le geste en attendant son retour. Cette communion, que nous réalisons lors de réunions fraternelles régulières ou non, prise avec beaucoup de précaution et de conscience, s'accommode avec pertinence de la fin de Shabbat (Havdalah : séparation).

« Je vous quitte, faites ceci pour vous souvenir, jusqu'à ce que Je revienne ».

Implication, responsabilisation, récompense.

Shabbat se propose d'entrée sous forme de culte familial où la famille parfois élargie de frères et de soeurs en la foi forme une assemblée où chacun se sent invité, impliqué et responsable :

- La maîtresse de maison par l'honneur qui lui revient d'allumer les lumières en prononçant les Paroles,
- Le maître de maison par la charge de préparation et de présidence, il devient ainsi sacrificateur devant notre Père par la grâce du Fils,
- Chaque membre du groupe par la conscience de l'importance de sa présence, de son entière participation à l'harmonie de la prière et de l'assurance de ne pas être un anonyme perdu dans la foule, de qui l'action ne serait pas essentielle.

Shabbat introduit le cas échéant une véritable animation, une vie spirituelle au sein des foyers. Trop souvent « la religion » ou plutôt notre « expression vivante d'adhésion » ne s'exerce qu'à l'extérieur des demeures, c'est-à-dire, dans les églises, les temples, les synagogues ... L'affaire spirituelle ne restant que de la responsabilité des institutionnels, les demeures restent vides de louanges, elles ne sont pas territoire du Royaume ...

Par amour du Père et du Fils, laissons entrer Shabbat dans nos demeures, sa Lumière nous illuminera, nous réchauffera. Le Seigneur frappe à la porte, ouvrons-Lui, Il dînera avec nous et nous avec Lui.

« Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime.

*Celui qui m'aime sera aimé de mon Père, moi aussi je l'aimerai et je me manifesterai à lui ... si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; nous viendrons vers lui et nous ferons notre demeure chez lui.
» (Jean 14:21 & 23)*

9 - ... Ni un Sabbat

« Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de Shabbat.

» (Matthieu 24:20)

Cette phrase fait partie d'une longue réponse que l'Adon Yéshoua donna à ses disciples qui le questionnaient au sujet du signe et de l'époque de Son Avènement. Comme à son habitude, Yéshoua utilise la question pour élargir Son enseignement, et dans ce cas pour avertir et prophétiser sur les événements et les circonstances qui précéderont Son règne sur terre.

Si nous appréhendons bien la nécessité de prier pour qu'une fuite n'arrive pas en hiver, à cause des conditions difficiles de cette saison, il est à contrario moins évident de comprendre pourquoi une fuite un jour de Shabbat serait à éviter à tout prix, y compris pour ceux qui se souviennent et gardent le Shabbat !

Avant de nous investir dans une proposition de réponse, resituons le discours du Seigneur principalement par les écrits de Matthieu et de Luc. Marc 13 rapporte également le discours

Des temps différents

Les textes de Matthieu 24:1-44 et de Luc 21:5-36 sont définis comme des « textes concordants » car ils semblent, en première lecture, être relatifs aux mêmes éléments et au même objectif d'enseignement. Ils caractérisent des temps troublés où surgissent : antéchrists, guerres, famines ... persécutions des saints, détresse ... et la bonne nouvelle du Royaume. L'ensemble de ces éléments est précurseur à terme du retour du Mas-hiah.

Une lecture plus précise laisse apparaître certaines différences entre les deux écrits ; différences non paradoxales, mais discriminantes, soit qu'elles existent dans un texte et pas dans l'autre ou vice et versa. En synthèse, ces différences nous suggèrent que le texte de Luc intéresse l'époque de la destruction du Temple d'Hérode en 70 de l'ère chrétienne, alors que le texte de Matthieu fait allusion à une époque encore à venir qui verra « *l'abomination de la désolation établie en lieu saint* ».

Après une relecture des passages cités, nous vérifions que le souci du « jour de Shabbat » n'apparaît ni en Marc, ni en Luc. Le verset « *priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver ni un jour de Shabbat* » appartient au contexte temporel de Matthieu et en conclusion se rapporte à des événements futurs.

Plusieurs points sont à explorer ...

Fuir

Une fuite est consécutive à un événement dangereux, soudain, surprenant, et nous constatons que les circonstances relatées par Matthieu et Luc sont de cette nature, sauf pour ceux qui savent, lisent et prennent au sérieux les prophéties du Maître. Ainsi en 70, quarante années après la mort et la résurrection de Yéshoua, Titus détruisit le Temple et massacra la population de Jérusalem. Les disciples y résidant furent sauvés car ils avaient quitté la ville conformément à l'avertissement repris dans Luc :

« Lorsque vous verrez la ville investie ... Alors partez ».

Pour eux la fuite prévue fut plutôt un départ accompagné, car dans cette

fuite il n'y a pas de précipitation, seulement de l'obéissance et de la protection :

« Partez, partez, sortez de là ! Ne touchez rien d'impur ! Sortez du milieu d'elle ! Purifiez-vous, vous qui portez les vases de יהוה l'Adonai ! Ne sortez pas avec précipitation, ne partez pas en fuyant ; car יהוה l'Adonai va devant vous, et le Élohim d'Israël sera ton arrière-garde. » (Isaïe 52:11-12)

La « fuite » serait donc pour ceux qui se laissent surprendre. La « sortie préparée » d'un milieu néfaste serait pour ceux qui se laissent instruire pour obéir.

En somme, et à l'exemple de nos frères de l'an 70, à travers Matthieu, le Seigneur nous prévient qu'il y aura de nouveau, dans un temps qui nous est proche, une sortie à considérer pour ne pas être contraints à la fuite désespérée.

Dans le même sens et dans une dimension plus large, l'auteur de l'Apocalypse nous confirme qu'une « **sortie** » de **Babylone la grande est à envisager**, pas comme s'il s'agissait d'un acte d'ordre uniquement spirituel mais aussi d'une réalité bien concrète de soustraction au système mondial diabolique désigné par le terme de « Bête ». Cette ultime sortie - en analogie à la sortie de l'Égypte des pharaons sous la conduite de Moshéh - sera, sous la bannière de Yéshoua, la sortie définitive de la « Sodome et Égypte », dernière expression de la puissance mondiale, de sa prostitution idolâtre et de son surhomme.

« Et j'entendis du ciel une autre voix : Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin de ne point participer à ses péchés

et de ne pas recevoir (votre part) de ses plaies. » (Apocalypse 18:4)

Les sorties, les legs

Celui qui a, sous une forme moderne du mensonge, réhabilité l'idolâtrie et les fausses religions, celui qui a subjugué et qui séduit largement les croyants, les dévoyant de la vérité en leur apprenant à fabriquer des veaux d'or, celui qui en fait a repris dans ses filets le monde qui lui échappait - à cause de la sortie de Our des chaldéens, à cause de la sortie de l'Égypte des pharaons, à cause de la délivrance du péché actée à Golgotha - celui-là, le Satan, veut annuler sa défaite. Il s'opposera farouchement à la dernière sortie de son empire, dernière libération qui lui sera fatale. Inévitablement il s'attaquera à ce en quoi réside la puissance de la libération : le Souffle du Mashiah, Souffle de prophétie, qui est obéissance des cœurs circoncis aux commandements d'Élohim, sous le couvert du sang de l'Alliance renouvelée à la croix.

Avram **sortit de Our des Chaldéens** sur l'ordre d'Adonai Élohim. Plus tard il vainquit les rois de Shinéar et il fut élu dépositaire du sacerdoce de plénitude **en recevant le pain et le vin**, selon le modèle transmis par Melki-Tsédeq. Il vécut pour sa part la future sortie d'Égypte de sa descendance et il vécut prophétiquement le jour de l'Adon Yéshoua à Gogoltha, à travers la ligature d'Isaac.

Sous la conduite de Moshéh, Israël **sortit de Mitsraïm-Égypte**, également sous le décret d'Adonai Élohim et sous le symbole protecteur du sang de l'agneau de Pâque-Péssah. Dans cette extraordinaire sortie, l'ange de יהוה l'Adonai fut leur avant garde et leur

arrière garde. Il ouvrit la mer devant les enfants d'Israël. Il la referma sur les troupes de Pharaon. Il leur accorda en ce jour une grande délivrance, signifiant Sa suprématie et le néant des dieux de l'Égypte.

Immédiatement après ces évènements יהוה l'Adonai remit le souvenir et la garde du Shabbat au peuple, comme le signe distinctif de ceux qui seraient pour Lui un peuple de sacrificateurs de coeur à coeur.

La « mise » en souvenir de ce grand jour de libération d'Égypte, par la fête de Pessah, devint par la même occasion rite prophétique au regard de la venue, annoncée mille cinq cents ans plus tard, de l'Agneau d'Élohim : Yéshoua.

Le texte d'Exode 16 relatant l'institution du Shabbat démontre que ce dernier est intimement lié et indissociable de la manne - nourriture définie comme aliment spirituel par Paul - en sorte que le don de la pleine Parole, nourriture spirituelle, est directement relié au souvenir du Shabbat.

La première sainte communauté de Yéshoua **sortit de la malédiction du péché** en se plaçant sous le signe du sang versé à la croix, sang du Mashiah qui atteste du renouvellement de l'Alliance en lieux célestes.

En souvenir de l'acte sacrificiel primordial et pour prophétiser Son retour, l'Adon Yéshoua remit à Ses disciples le sacerdoce renouvelé, selon Sa Parole, par la sainte commémoration du **partage du pain et du vin** : Son Corps et Son Sang.

Ces sorties essentielles et libératrices font l'objet d'un rappel perpétuel par la garde du Shabbat et le sacerdoce du pain et du vin.

Deux souvenirs, deux gardes

« Souviens-toi du jour du Shabbat pour le sanctifier ... et ... Faites ceci en mémoire de Moi. »

Serait-il audacieux d'associer ces deux phrases lourdes de puissance et de gloire ?

« Souviens-toi du Shabbat jusqu'à ce qu'il vienne ! ET Faites ceci en souvenir de Moi (*dit le Seigneur du Shabbat*) jusqu'à ce que Je vienne ! »

Oui, pour ceux qui en vivent la vibrante évidence, ces deux phrases sont soeurs et indissociables.

Si vous prenez mon Corps et mon Sang en pleine conscience de la grandeur du geste sacerdotal, alors vous êtes sacrificateurs d'Adonai selon l'ordre de Yéshoua notre Grand Sacrificateur. Si vous êtes nourris de cette nourriture céleste, alors c'est de la manne cachée que vous recevez, et vous êtes en conséquence liés au Shabbat qui est Royaume d'Élohim. **Car le Seigneur dit Lui-même « Faites ceci jusqu'à ce que Je vienne ». Et quand revient-il ? Sinon au jour de Son Royaume, c'est-à-dire au Shabbat du Père préparé pour l'humanité.**

Le « Shabbat » et la « Sainte Commémoration » sont deux témoins de la sortie pratique et spirituelle de la domination du satan. Dons du Père et du Fils, témoins de la fidélité divine, de l'assurance de Sa miséricorde, de la nourriture céleste et de l'établissement de Son règne. Ces deux témoignages, l'adversaire s'ingéniera à les faire disparaître, en niant l'efficacité de l'acte de Gogoltha et en masquant le Royaume shabbatique par une utopie humaniste placée sous le signe de « Sodome et Égypte », dont il est dit : «

Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin de ne point participer à ses péchés et de ne pas recevoir (votre part) de ses plaies. »

Combat contre le Sacerdoce et le Shabbat

Les événements finaux étant connus d'avance et donnés par le Souffle sacré à travers les saintes Écritures pour notre édification, la stratégie militaire de l'Adversaire peut nous apparaître plus précise.

Les « sorties » des saints d'Élohim, si elles furent autant de victoires pour le peuple du Très-Haut, représentent autant de défaites pour les troupes de l'Adversaire. Dès lors, l'objectif « militaire » est clair : *empêcher les sorties à venir et annuler a posteriori la bénédiction des sorties passées.*

Nous identifions le bénéfice spirituel des sorties de nos pères en la foi par : le don universel du Saint Sacerdoce par Avraham et du Saint Shabbat par Moshéh. Nous remarquons à ce propos que le combat a posteriori contre les sorties de Babylone-Sodome et de l'Égypte se transforme très logiquement en combat contre le Sacerdoce selon l'ordre de Yéshoua et contre le Shabbat vécu et révélé par le Maître du Shabbat, Yéshoua HaMashiah, notre Adon.

Tous les sacerdoce de substitution – reprise de sacrifices réels d'animaux dans un Temple ou eucharistie réduite à la seule espèce du pain, ou en une « sainte cène » faite de pain levé et de vin – sont autant de tentatives conscientes ou inconscientes qui dénaturent le Saint Sacerdoce selon l'ordre de Yéshoua, sacerdoce du pain sans levain et du vin, pourtant confié « en l'état » à Avraham par Mélkiy-Tsédeq.

Tous les calendriers de substitution mis en oeuvre au lieu et place du calendrier donné par le Très-Haut, pour répondre aux saintes convocations de Shabbat et des Fêtes de l'Adonai, sont autant de tentatives conscientes ou inconscientes qui dénaturent Shabbat, Péssah, et autres fêtes de Shavouoth et Soukkoth. Sans parler des fêtes greffées d'origine et motivations clairement païennes, ni de celles tout simplement oubliées, rayées, annulées par décrets humains.

Ainsi pouvons-nous analyser la stratégie militaire de l'Adversaire comme relevant d'une constante : annuler le bénéfice spirituel des sorties des saints d'Élohim en en détournant les bénédictions, en prenant la place de ... en réalisant à la place de... et en se substituant à l'authentique. En termes politiques, il y a récupération pour mieux réorienter et dénaturer.

Ainsi en sera-t-il de l'avènement de l'impie dont une des vocations est de combattre l'ultime sortie de « Sodome et Égypte » : prendre la place de... et réaliser à la place de... pour mieux détourner le peuple d'Élohim de son véritable objectif.

Nous pouvons penser qu'en étant invités à sortir de « Sodome et Égypte », comme une somme ou fusion des sorties passées, les Saints d'Élohim devront, à l'instar de leurs illustres aînés en la foi, redécouvrir Sacerdoce et Shabbat, les garder précieusement comme outils de témoignage.

L'avertissement prophétique et solennel confié à la dernière génération par Yéshoua le Maître du Shabbat et Grand Sacrificateur prend alors tout son sens :

« Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver, ni un jour de Shabbat. » (Matthieu 24:20)

Fort de ces « deux armes » confiées aux patriarches à l'occasion de leur sorties respectives de Babylone-Sodome pour Avraham et d'Égypte pour Moshéh, les derniers gardiens du Sacerdoce et du Shabbat auront à suivre leur Seigneur dans cette ultime sortie de Sodome et Égypte. Comment ne pas penser alors que cette sortie déterminante ne soit pas combattue férocement par un Adversaire « frémissant de colère et sachant que ses jours sont comptés » ?

Assurément, ils seront physiquement vaincus les deux témoins du Seigneur, les deux gardiens du Sacerdoce et du Shabbat. Physiquement vaincus comme leur Adon, ils seront à Sa suite spirituellement glorifiés et clameront ensemble le cantique de l'Agneau et le cantique de Moshéh (Ap. 15 :3).

Mais comme leur Adon Yéshoua, ils auront vaincu le monde en ayant gardé jalousement, pendant des milliers d'années, le fruit des sorties de Babylone-Sodome et le fruit des sorties d'Égypte.

Ces fruits :

Saint Sacerdoce (mémoire du sacrifice et de la victoire du Seigneur) **et**

Saint Shabbat (mémoire du Royaume à venir) octroyés comme autant de bénédictions sont également des armes. Armes de témoignage qui annoncent sur la terre et dans les cieux que l'Adversaire est vaincu. L'Adversaire veut faire taire ces témoignages, car ils ont le pouvoir d'annihiler sa capacité d'accusation et donc d'action.

Son anti-Église et ses faux prophètes s'y emploient depuis la nuit des temps : en replongeant le monde dans la Babylonie qu'avait fuie Avraham et

dans l'Égypte qu'avait fuie Moshéh. Ils veulent annihiler le pouvoir de sanctification associé au Shabbat et au Sacerdoce et réactiver la capacité d'accusation de l'Adversaire.

L'action principale consistera dès lors à pervertir le « saint sacerdoce » et à imposer la supériorité mensongère du dimanche, en déclarant et argumentant la caducité du Shabbat ! (tout ceci associé à d'autres doctrines fallacieuses)

Car un homme qui respecte les Shabbats de son Élohim, tout en se plaçant sous le signe du Sang qui sauve, est d'ores et déjà sorti du monde et du péché. Il est déjà en soi une préfigure de prêtre, issu d'une nation sainte qui travaille à sanctifier le monde. Assurément, un tel homme, armé du Saint Shabbat et du Saint Sacerdoce, peut vaincre l'Adversaire et le faire taire. Car tel fut le pouvoir de notre Adon Yéshoua en qui il ne fut rien trouvé de répréhensible pour fermer la bouche de l'Accusateur.

«Maintenant, c'est le moment où Élohim sauve, maintenant, notre Élohim est roi avec puissance, maintenant, son Messie montre son pouvoir. En effet, il a été jeté dehors, celui qui accusait nos frères et nos soeurs devant notre Élohim, celui qui les accusait jour et nuit. Mais eux, ils l'ont vaincu grâce au sang de l'Agneau [Sacerdoce] et en rendant témoignage à la parole d'Élohim [Shabbat]. » (Apocalypse 12 : 10)

Mais un homme armé du Shabbat et du Sacerdoce de Yéshoua ne peut être qu'une cible prioritaire pour un Adversaire qui « sait que ses jours sont comptés. »

Sommes-nous prêts et suffisamment UN pour affronter un aussi grand

danger ? Sommes-nous suffisamment sanctifiés et armés pour le combat ? Assurément non ! Car il faut qu'il nous lave encore !

« Dans ce cas, lui dit Simon Pierre, ne me lave pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête... » (Jean 13,9)

Ressources de sanctification et de force

Aucun rite, aussi représentatif soit-il des vérités spirituelles, ne peut assurer la pleine communion s'il n'est pas vécu en toute conscience dans l'amour et l'obéissance profonde de notre Élohim. L'aventure des Hébreux dans le désert nous sert toujours d'exemple :

« Frères, je ne veux pas que vous l'ignoriez ; nos pères ont ... tous été baptisés en Moshéh dans la nuée et dans la mer, ils ont tous mangé le même aliment spirituel, et ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher était le Messie. Mais la plupart d'entre eux ne furent pas agréables à Élohim, puisqu'ils tombèrent morts dans le désert. » (1 Corinthiens 10:1-5)

La génération qui suivit et les survivants qui obtinrent la faveur d'Adonaï avancèrent dans le désert pendant quarante années, de Shabbat en Shabbat, se nourrissant de la manne et s'abreuvant au Rocher ... Leurs coeurs, cette fois circoncis, étaient entièrement tournés vers Élohim ; tant et si bien qu'au sortir du désert, le prophète corrompu des nations, « Bilam », obligé de les bénir, s'exprimait en disant :

« Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob ! Tes demeures, ô Israël ! » (Nombres 24:5)

Israël était transformé, sanctifié, fort de la présence de son Élohim, intouchable. Bilam fut forcé à l'admiration, car il avait l'oeil spirituel ouvert et il percevait toute la beauté de ce peuple qui était alors, et pour quelques temps, pleinement en harmonie avec son Élohim. L'obéissance aux préceptes d'Élohim, signes de leur spécificité de porteurs de la délivrance du monde, et l'amour du Nom d'Élohim leur assurèrent l'octroi des puissances du Royaume.

Cet état n'est pas sans relation avec le devenir de « l'épouse » qui paraîtra belle, sans ride ni tache, glorieuse, sanctifiée, pure, puissante et combative, sainte, irréprochable... Cette épouse a, certes, à sortir de la « Sodome et Égypte » pour être lavée, nourrie et abreuvée par son « Époux ». Elle a à vivre en espérance l'intimité promise de son Époux, notamment en partageant et en devenant « son Corps et son Sang », en se projetant dans son jour « jour de Shabbat » inauguré dans les cieux par les noces de l'Agneau (voir Luc 14).

Notre message

La puissance inhérente au « Shabbat » et au « sacerdoce du Pain et du Vin » est sans équivoque. Nous pensons que ces deux « mémoires » reprendront bientôt toute leur dimension, quitte à ce que nous les redécouvriions selon une vision de vérité et de liberté, et non selon les habitudes ou les traditions instaurées, qu'elles soient juives ou chrétiennes. Bien que ces éléments soient de prime abord d'ordre symbolique, ils sont à considérer avec beaucoup de sérieux et d'engagement ;

l'inconscience ou la désinvolture à leur égard serait dommageable, car le profane ne peut côtoyer le sacré :

« Que chacun donc s'examine soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe ; car celui qui mange et boit sans discerner le Corps (du Seigneur), mange et boit un jugement contre lui-même. C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et d'infirmes, et qu'un assez grand nombre sont décédés. » (1 Corinthiens 11:28-30)

« Pendant six jours on sera à l'ouvrage ; mais le septième jour, vous aurez un jour consacré, le Shabbat, jour férié pour l'Adonai. Quiconque fera quelque ouvrage ce jour-là sera puni de mort. » (Exode 35 :2)

Ne pas fuir le Shabbat

Si nous avons suffisamment compris quelle importance et quelle urgence le Shabbat revêt, ce qu'il représente et ce que le Seigneur veut nous transmettre en nous invitant à nous en souvenir, alors nous comprenons aussi que nous devons ne pas le perdre, ne pas l'abandonner en fuyant pour une raison ou une autre, mais le garder pour pouvoir sortir de « Sodome et Égypte » en portant son témoignage.

« Car ainsi a parlé le Seigneur יהוה le Saint d'Israël : dans le retour (à Élohim) et le repos vous serez sauvés, dans le calme et dans l'assurance sera votre force. » (Isaïe 30:15)

Surtout ... ne soyez pas contraints de fuir cette assurance de bénédiction, car dans ce contexte, qui n'est autre que celui du Shabbat, se situe la présence même du Seigneur. Les ennemis de la Maison d'Élohim chercheront, par la

séduction ou la violence, à vous faire abandonner tout ce qui peut en vérité vous conférer force et victoire.

יהוה nous demande de retourner à Lui, *entièrement*, en observant Ses ordonnances. Le Fils, l'Agneau, le Mashiah Yéshoua nous montre le chemin. Le Père Lui a donné toute puissance, et pour la gloire du Nom du Père Il fait de nous, par l'Alliance renouvelée d'Israël, le peuple du sacerdoce suprême. Il fait de nous le peuple qui entre dans Son Shabbat.

« Souviens-toi de Mon Shabbat pour le sanctifier ... et prenez Mon Corps et Mon Sang, faites ceci en mémoire de Moi ... jusqu'à ce que Je vienne ».

Entrer dans le shabbat n'est pas aisé, notamment lorsque l'on est empli de pagano-christianisme de Nicée, mais le plus dur encore est d'y rester !

10 - Que Ton Règne Vienne ...

Qu'il nous soit donné d'allumer les lumières, à l'exemple d'Avraham le père de la foi qui construisait des petits autels dans le pays de la promesse qui ne lui appartenait qu'en espérance ! Que ces lumières montent avec nos prières rappelant à יהוה notre Élohim : Père ! C'est aussi ici, où nous invoquons Ton Nom, que Tu as promis de venir établir ton Royaume, en Israël et dans le monde entier ! En Ton Nom Père et par le tout pouvoir de notre Chef Yéshoua le Fils, nous prenons possession de ce territoire.

Que Son Règne vienne bientôt !

Pour la Gloire du Père, de Son Grand Nom, qui est au-dessus de tout nom ! Au Nom du Fils, l'Agneau, Chef de la Qéhiyllah, Roi d'Israël et Roi des rois !

Par le Souffle de Vérité, puissance venu du Père par les mérites du Fils !

« Nous allumons les lumières du Shabbat en l'honneur de Yéshoua le Seigneur du Shabbat. Que sa Lumière se répande en Israël jusqu'à ce qu'il vienne ! »

« Et Élohim dit : Que la Lumière soit et la Lumière fut. Lève-toi, resplendis car ta Lumière est venue et la gloire de יהוה s'est levée sur toi. »

« Et Yéshoua dit : Je suis la Lumière du monde. Que votre Lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. »

« Béni sois-Tu יהוה notre Élohim, Roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par tes commandements et nous a ordonné d'observer le Shabbat. »

Lorsque notre Seigneur Yéshoua, à qui seront soumises toutes choses, remettra la création au Père, alors Élohim considérera le septième jour. Et voici c'est parfait, un bien sept fois intense : jour septième.

Shabbat, un jour qui en vaut sept.

שבת שלום **Shabbat Shalom**

Que votre Paix soit parfaite !

Que le Shalom de יהוה soit sur vous !

Ô Père, Tu sais que je veux t'offrir toute ma vie, chaque seconde ... bien maladroitement, c'est vrai ! Mais à chaque jour que Tu me donnes et que je veux te consacrer, je veux mettre ce temps dans le secret de mon coeur, et Shabbat venu de te dire, me voici Seigneur ce jour est le tien ! C'est peu de chose au regard de ce que Tu fais pour moi, mais cela vient de mon coeur.

11 - Complément historique

Nos frères des premiers siècles de l'ère chrétienne respectaient le Shabbat, notamment avant l'imposition du dimanche décrété par une église romaine adossée aux pouvoirs tutélaires.

*Antiquities of the Christian Church, Vol II, livre XX, ch 3, section 1,66.1137,1136 cite :

Les anciens chrétiens étaient très prudents dans l'observance du samedi ou du septième jour ... Il est clair que toutes les églises Orientales et la plus grande partie du monde ont observé le Shabbat comme une fête ... Athanasius nous dit également qu'ils ont eu des assemblées religieuses le jour du Shabbat, pas parce qu'ils étaient infectés par le judaïsme mais pour adorer Jésus, le Seigneur de Shabbat ; Epiphanius dit la même chose.

Dans l'antiquité la bonne nouvelle fut répandue par les apôtres, les disciples de la première heure, puis par leurs successeurs dans la plus grande partie du monde accessible. Ainsi nous retrouvons des églises aux dénominations diverses, répandues dans tout le Proche et Moyen Orient, aux Indes, en Chine, en Afrique du Nord, dans toute l'Europe romaine et aux frontières de cette dernière. Ces assemblées prenaient le « repas du Seigneur », appliquaient le baptême, obéissaient aux dix commandements dont le quatrième, observaient les fêtes de l'Adonai avec l'incontournable Shabbat, la plupart respectaient les règles alimentaires.

La réalité et l'importance de ces faits, bien que connus, semblent peu prises en considération, comme si la question du Shabbat déclenchait un rejet

reflex chez le chrétien du XXIème siècle. Il nous faut admettre et reconnaître indiscutablement que ce sujet fut l'objet de désinformations, puis d'omerta organisées par les tenants du « dimanche », pas seulement quelques années mais pendant presque les deux millénaires du temps dit de l'« Église ». La disparition des gardiens du Shabbat était un objectif à satisfaire, quitte à utiliser l'excommunication, la persécution et les bûchers de l'inquisition si la persuasion ne suffisait pas. Il n'a pas manqué de période de l'Histoire où le Shabbat ne fut honoré par des communautés chrétiennes, nous en retrouvons les traces au cours des 20 siècles précédents. Ces dernières furent souvent persécutées à l'extrême, dénoncées de toutes les hérésies à travers des procès injustes, exterminées par des soudards, déportées, spoliées. Leur sort n'avait rien à envier aux communautés juives avec lesquelles elles partageaient parfois le même destin, pour les mêmes accusations. C'est ainsi que des dizaines de milliers de « chrétiens » de tradition non romaine furent éradiquées par d'autres « chrétiens ». Nous ne connaissons pas exhaustivement l'histoire de ces différentes communautés, ce fut tardivement que certains écrits, témoins éparpillés ici et là, furent exhumés par des chercheurs. Nous voulons ici, bien humblement et avec émotion, saluer ces frères prédécesseurs dont la mémoire fut occultée par un véritable révisionnisme spirituel, en sachant qu'ils n'ont pas souffert en vain devant notre Seigneur. On les dénommait globalement sous le vocable de *« Shabbatati » *«Shabbatariens » *« InShabbatati » ... Loin de l'incognito et de l'insignifiance, ces nombreuses et populeuses assemblées relevaient

d'une tradition originelle similaire. Bien qu'elles présentèrent dans le temps des particularités, elles n'étaient pas organisées en système centralisé, hiérarchisé, fonctionnarisé ; cette autonomie permit d'ailleurs aux enquêteurs de les définir comme des sectes pour mieux les anéantir. La Réforme n'a pas rétabli la sérénité souhaitée et à davantage « absorbé » les majoritaires Vaudois, et autres Shabbatati, les faisant ainsi renoncer à leur unitarisme et au Shabbat.

Toutefois, malgré la détermination à éradiquer les gardiens du Shabbat parmi les disciples de Yéshoua, il subsistait toujours un reste, de sorte que le quatrième commandement fut constamment honoré par des juifs et par des non-Juifs, dits chrétiens. Et si aujourd'hui ces groupes traditionnels se sont amoindris, nous constatons que le Souffle en suscite de nouveau, et si cela vient d'Élohim ... Soyons attentifs, ne prenons pas le risque de nous y opposer.

* ces termes et extraits de textes sont issus de : Christian Churches of God Po box 369, WODEN ACT 2606, AUSTRALIA. (Copyright 1995,1998,1999 Wade Cox) traduit en 2003 par François Sylvain. « La distribution Générale des Églises observant le Shabbat » Étude complète dispo sur www.logon.org ou www.ccg.org

Annexes

A propos de : le premier jour de la semaine

Aucun texte de la nouvelle alliance ne permet de dire que le premier jour de la semaine surpasse le Shabbat ! Cette allégation est un axiome d'une idéologie de tradition pagano-chrétienne (voir plus loin pour son évolution). De la même manière aucun texte ne stipule un nouveau commandement de culte en cette journée. De même pour Hanoukka ou Noël qui ne sont que des traditions aux origines équivoques.

Le septième jour de la création n'est suivi d'aucun autre jour car il est dit : septième jour - sans soir sans matin.... Les autres jours, y compris le premier, ont un soir et un matin. (voir Genèse)

Le Seigneur étant déjà ressuscité. **Il se présente au Père le premier jour de la semaine lors du balancement de la gerbe**, qui se fait toujours un jour suivant le Shabbat hebdomadaire du Pèssah, ainsi que Shavouoth-pentecôte. Il n'y a pas d'autres premiers jours de la semaine stipulés dans la Parole qui sont désignés : jour de fête. Si nous avons à fêter « *un dimanche* » ou plus justement dit un « *premier jour de la semaine* » se sera donc celui de Shavouoth. Le dimanche de la semaine des pains sans levain quant-à lui est une cérémonie spécifique qui a trait aux prémices de l'orge

(remarque : Le rite du mémorial du sacrifice du Messie Yéshoua sous la forme du « partage du pain sans levain et de la coupe » à la manière de Melky-Tsédeq, appelé selon les tendances par les futurs chrétiens » : La communion ou sainte cène ou eucharistie ...

fut institué dans le soir débutant le 14 aviv, avant l'après midi d'entre les deux soirs où le Messie fut crucifié. Il s'agit pour nous situer dans le temps, d'un mardi soir -selon les repères grégoriens- et non d'un jeudi ou d'un dimanche. Donc au début du 4ème jour de la semaine biblique, qui commence toujours au soir.)

Le texte de Actes 20 souvent invoqué pour conforter le culte dominical, n'est pas sans équivoque.

S'il est sans équivoque quant aux circonstances historiques contextuelles, il l'est quant aux intentions prêtées au texte 2000 ans après, et surtout 2000 ans de pagano-christianisme, où sans conteste le dimanche fut introduit de force. Voir canon 29 concile de Laodicée et autres, à cause duquel des milliers de chrétiens furent massacrés parce qu'ils continuaient à respecter le shabbat et non le dimanche !

Le grec dit : [én dé té mia ton sabbaton] textuellement : le premier à travers le Shabbat (juste après le Shabbat, d'où le premier jour de la semaine !) Nous étions réunis (de **sunékhō** notion de : réunis ensemble de manière continue, sans interruption, comme d'habitude) pour casser le pain (klasai arton relatif au repas, nourriture, sans pour autant parler d'eukharistien comme dans I Corinthiens...

Toutefois nous ne pouvons pas honnêtement en écarter l'idée, qui n'apparaît pas ici explicitement)

Contexte environnement : Il s'agit ici du troisième repas de Shabbat qui intervient le samedi soir, bien souvent après 18h heure solaire, quand le soleil se couche. Nous passons alors selon le repère biblique, dans le premier jour de la semaine. Se retrouver dans le premier jour est une conséquence du prolongement du shabbat, que les juifs

prolongent toujours encore de nos jours au-delà de l'heure limite. Ils sont donc déjà réunis pour le Shabbat et non pas réunis POUR le premier jour, ils sont encore et naturellement ensemble alors que nous entrons dans le premier jour, (le soir) où ils prennent, comme cela se fait par habitude ; un repas en commun, avant de se séparer. Mais Paul qui doit partir le lendemain au matin (dimanche matin et non lundi matin) parle très longtemps au-delà de minuit, et puis jusqu'à l'aube.

Entre temps ils prennent le repas [*Klasas ton arton kai geusaménos*] textuellement cassèrent le pain et dégustèrent (*c'est toujours un repas de Shabbat ou le verbe manger classique « phagomai » n'est pas utilisé ; ils dégustent, c'est un bon repas*)

Bilan: Ce « jour » premier de la semaine, est une incidence du Shabbat, il n'est pas un « décret » ni un « dédié ». Hormis les, balancement de la gerbe et de Shavouoth, aucun autre premier jour ne revêt de titre de sacralisation (de mise à part par Élohim)

Evolution du principe. (sur environ 3 siècles)

Les judéo-chrétiens – Nazoréens gardent le principe du Shabbat et du dernier repas qui devient aussi prétexte (pas systématique) avant de se séparer, de remémorer le sacrifice de l'Adon par le sacerdoce du pain et du vin. Cela se réalise en fin de repas car « rompre le pain » se fait en début de repas avec une bénédiction courte. Le remerciement (*eukharesteo ; eulogeo*) principal se fait en fin de repas, les prières sont plus longues....

En occident le pagano-christianisme dès le 2e siècle semble en proie à quelque difficulté d'ordre disciplinaire

(comme ce fut le cas à Corinthe) l'eucharistien se sépare du repas (les pratiques divergent toutefois) et bientôt complètement déconnecté du repas, il se prend debout pour éviter tout relâchement. Les disciples de Rome, forcés de se cacher, prennent l'habitude de se réunir très tôt avant le lever du soleil le premier jour de la semaine, avant d'aller au travail (surtout les classes laborieuses) ils pratiquent la communion dans son plus simple appareil, à l'abri des regards.

A partir des 4e-5e siècles, l'organisation ecclésiastique, désormais reconnue institution d'état, prend en charge la cérémonie en l'enjolivant de liturgie à la mode de l'époque. L'interdiction du Shabbat fera le reste.

Le dimanche s'appelait « *solis dies* » jour du soleil ; les évêques pagano-chrétiens lui substituèrent le nom de « *Dominus dies* », jour du Seigneur, ce qui est incohérent au regard de la définition biblique du « jour du Seigneur » qui est un jour terrible accompagné de jugements, ce jour est unique, il n'est pas répétitif ! Il n'en reste pas moins que le « dimanche » était le jour du culte solaire où les méditerranéens et orientaux, et notamment les adorateurs de Mithra tel Constantin, prenaient un repas en commun fait d'un animal sacrifié, de partage de pain et de vin, alors que le soleil apparaissait ! Les païens hésitant furent convaincus qu'il n'y avait pas grande différence entre le christianisme devenu religion d'état et leur tradition ancestrale, d'autant que Constantin arborait le symbole de la croix, qui n'était autre que celui de Mithra ! Constantin ne s'est converti au christianisme arianisé que sur son lit de mort.

Jusqu'en 1950-70, l'église catholique élevait l'ostensoir, au centre duquel se trouvait une Ostie. Cet ostensor est un symbole solaire de Mithra : un cercle crucifère et des rayonnements sinueux obliques.

Lorsque l'ostensoir était levé (comme se lève le soleil) les fidèles debout baissaient la tête.

L'explication donnée était que cela représentait le Christ ressuscité ! Toutefois, et compte tenu de nombreuses autres bizarreries, nous comprenons aujourd'hui pourquoi cet élément fut enlevé des cérémonies...

Autre critère de non recevabilité du dimanche : Le partage du pain et du vin est le symbole et le souvenir de la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Le jour où Il se présente ressuscité au Père (dimanche du Pésah au balancement de la gerbe) les églises dominicales prennent le « repas » signifiant sa mort !! Le paradoxe n'est pas expliqué, sinon qu'il met à mal le symbole même du mémorial du pain et de la coupe.

Alors, pour une meilleure explication il nous faut sortir du cadre biblique et reconsidérer le rite de Mithra, qui honore la résurrection solaire. Mithra, Tammouz, et les autres divinités fils solaires sont toutes étrangement « mortes » un vendredi après-midi pour ressusciter un dimanche matin au lever du soleil. Cette proposition de chronologie de tradition pagano-idolâtre sera celle adoptée par l'église catholique et ses filles, la chronologie de la crucifixion et de la résurrection du Seigneur se calquera sur cette dernière. Nous savons depuis, que cette chronologie n'est pas recevable. Son inadéquation aux textes de la Parole et aux éléments historiques, est de plus en plus reconnue.

Le ralliement du plus grand nombre de païens à la cause de l'église nicéenne (Rome-Constantinople-Alexandrie) fut un objectif sensible du clergé des premiers siècles du christianisme, quelle que soit la modalité employée. L'amalgame confusionnel entre le culte de Mithra du premier jour de la semaine au lever du soleil et le rite du pain et du vin du nouveau christianisme était une opportunité que les évêques pagano-chrétiens pro-nicéens n'ont donc pas dédaignée. Le choix du « dimanche » en lieu et place du « Shabbat » bientôt interdit, poursuivait le travail de l'usurpation et de la destitution d'Israël, y compris des assemblées judéo-chrétiennes dites nazoréennes, qui seront vues comme hérétiques.

A cette époque reculée et pour de nombreux siècles les fidèles « catéchisés » ne sachant pas lire, et n'ayant pas accès aux livres, ne pourront jamais dénoncer scripturairement la supercherie. Seul leur attachement à la Parole des apôtres fidélisera un grand nombre au respect du shabbat.

Le temps aidant, la Rome vaticane, outillée de ses jésuites, effacera progressivement le respect du Shabbat.

Au XVI^e siècle Martin Luther militait pour le retour au Shabbat, toutefois il fut désapprouvé par ses coreligionnaires, compte tenu de l'organisation sociale et économique majoritairement catholique qui se serait opposée à l'application.

En reléguant le Shabbat au profit du dimanche, et en abandonnant les fêtes aux justes dates voulues d'Élohim, en abandonnant les fêtes du 7^{ème} mois, l'église historique «apostate» abandonne les signes prophétiques et les points déterminant du Royaume.

Message induit des tenants du dimanche

L'éviction du Shabbat, dernier jour de la création, équivaut à dire : Ce jour n'existe pas. Nous le remplaçons par un nouveau « premier jour » qui sera le début de « notre projet messianique »

C'EST TRES GRAVE.

Penser innocemment que le dimanche est plus important que le Shabbat rejoint la même démarche.

Canon 29 de Laodicée et autre témoignages

« les Chrétiens ne doivent pas Judaïser en se reposant le jour du sabbat mais doivent travailler ce jour-là honorant plutôt le jour du Seigneur en se reposant, si possible, comme des Chrétiens. Cependant, si quelqu'un est découvert à judaïser, qu'il soit anathème pour Christ »(Mansi, II, pp. 569-570, voir aussi Héfèle *Councils*, Vol. 2, b. 6).

Les anciens Chrétiens étaient très prudents dans l'observance du samedi ou du septième jour... Il est clair que toutes les églises Orientales et la plus grande partie du monde, ont observé le Sabbat comme une fête... Athanasius nous dit également qu'ils ont eu des assemblées religieuses le jour du Sabbat, pas parce qu'ils étaient infectés par le Judaïsme, mais pour adorer Jésus, le Seigneur du Sabbat. Epiphanius dit la même chose (*Antiquities of the Christian Church*, Vol. II, Livre xx, Ch. 3, Section 1, 66. 1137,1136).

Ils observaient le Sabbat, comme ceux qui se sont dissociés de Rome après le Concile de Chalcedon, à savoir les Abyssiniens, les Jacobites, les Maronites, les Arméniens et les Kurdes, qui observaient les lois de l'alimentation et niaient la confession et le purgatoire (Schaff-Herzog *The New Encyclopædia of Religious Knowledge*, art. *Nestorians and Nestorianer* ci-dessus).

L'Église Abyssinienne a continué à observer le Sabbat et, en Éthiopie, les Jésuites ont essayé de forcer les Abyssiniens à accepter le Catholicisme Romain. Le légat Abyssinien à la cour de Lisbonne a nié qu'ils observaient le Sabbat pour imiter les Juifs mais, plutôt, par obéissance à Christ et aux

Apôtres (Geddes *Church History of Ethiopia*, pp. 87-88). Les Jésuites ont influencé le roi Zadenghel en lui proposant de se soumettre à la Papauté en 1604 et d'interdire l'adoration le jour du Sabbat sous des peines sévères (Geddes, *ibid.*, p. 311 et aussi *Decline and Fall of the Roman Empire* de Gibbons , Ch. 47).

Les Sabbatati d'Europe n'étaient pas une force insignifiante. L'Église, établie à Milan, a observé le Sabbat.

C'était généralement la pratique des Églises d'Orient; et quelques églises de l'Ouest... Car dans l'Église de Millaine [Milan]; ... il semble que le samedi a été hautement estimé ... Pas que les Églises de l'Est ou toute autre de celles qui ont observé ce jour n'aient été inclinés au Judaïsme; mais ils se sont réunis ensemble le jour du Sabbat pour adorer Iesus [Jésus] Christos, le Seigneur du Sabbat (Dr. Peter Heylyn *History of the Sabbath*, Londres 1636, Partie 2, para. 5, pp. 73-74

Les Églises occidentales, sous les Goths, avaient prétendument commencé à négliger le Sabbat, à cause de l'influence de Rome, bien que les Goths eux-mêmes n'étaient pas des Catholiques, mais plutôt des Subordinationistes ou des soi-disant Ariens. Sidonius dit que, sous Theodoric, en 454-526

« C'est un fait que c'était autrefois la tradition à l'Est d'observer le Sabbat comme le jour du Seigneur et de tenir des assemblées sacrées : tandis que, d'autre part, les gens de l'Ouest, en se disputant au sujet du jour du Seigneur, ont négligé la célébration du Sabbat » (Apollinaris Sidonii *Epistolæ*, lib. 1,2; Migne, 57).

L'Historien Socrate dit:

Car bien que presque toutes les Églises dans le monde entier célèbrent les mystères sacrés [assumés par les Catholiques comme étant l'Eucharistie ou le soi-disant Dîner du Seigneur] à chaque Sabbat hebdomadaire ; les Chrétiens d'Alexandrie et de Rome, à cause d'une certaine tradition ancienne, refusent cependant de le faire (Socrates, Ecclesiastical History, Livre 5, Ch. 22, p. 289). 59

Le Sabbat a été observé au cinquième siècle par le Christianisme (Lyman Coleman *Ancient Christianity Exemplified*, Ch. 26, Section 2, p. 527). Certainement, comme à l'époque de Jérôme (420), les Chrétiens les plus pieux ont travaillé le dimanche (Dr. White, évêque d'Ély, *Treatise of the Sabbath Day*, p. 219).

Augustin de Hippo, un homme de stricte observance du dimanche, a certifié que le Sabbat a été observé dans la plus grande partie du monde Chrétien (*Nicene and Post-Nicene Fathers (NPNF), la Première Série, Vol. 1, pp. 353-354*) et a déploré le fait que dans deux Églises voisines en Afrique, une observait le Sabbat du septième jour, tandis que l'autre jeûnait ce jour-là (Peter Heylyn, op. cit., p. 416).

Le Sabbat avait été observé en Italie pendant des siècles et le Concile de Friaul (c. 791) a parlé contre son observance par les paysans au canon 13.

Nous commandons à tous les Chrétiens d'observer le jour du Seigneur qui doit l'être non en l'honneur du Sabbat passé, mais à cause de cette nuit sainte du premier jour de la semaine appelé le jour du Seigneur. En parlant de ce Sabbat que les Juifs observent,

le dernier jour de la semaine et que nos paysans observent... (Mansi, 13, 851).

Justin Martyr, lui-même un Unitaire, introduit le concept d'adoration le dimanche (*ANF, Vol. 1, First Apology, LXVII, pp. 185-186*) et essaye de convaincre son ami juif Trypho de la justesse de cette pratique (par exemple voir *ANF, Vol. 1, Dialogue with Trypho, Ch. XII, p. 200*). Bacchiocchi (peut-être l'autorité sur la transition de l'adoration du Sabbat au dimanche, *From Sabbath to Sunday*, Pontifical Gregorian University Press, Rome, 1977) traite de l'échec de Justin de citer un seul exemple pour justifier la pratique. L'argument de Justin *présuppose que, dans son temps, l'observance du dimanche était étrangère tant aux Juifs qu'aux Juifs-Chrétiens* (p. 156). Les Nazaréens aussi n'ont pas observé le dimanche, comme il est supposé par Épiphanie (*ibid*). Les Nazaréens, dont l'existence au quatrième siècle est certifiée par Jérôme, semblent être les descendants directs de la communauté Chrétienne de Jérusalem qui a émigré à Pella (Bacchiocchi, *ibid.*).

Ce n'était pas par accident que Nicée a tranché la question de la Pâque et établi le festival païen des Pâques. Ce n'était pas par accident que la question suivante qui a été tranché a été celle du Sabbat où, au Concile de Laodicée v. 366 (la date est incertaine), le Concile, au Canon 29, a interdit l'observance du Sabbat et établi le dimanche comme le jour d'adoration officiel de l'Église. Tout était donc en place pour ce qui a été perçu comme l'enlèvement des soi-disant éléments judaïsants de la foi Chrétienne.

L'Église historique a changé le jour du repos biblique.

Après avoir accepté le christianisme, Constantin, en l'an 321, promulgua un décret pour instituer la sainteté du dimanche, espérant de cette manière s'attirer les bonnes grâces du monde païen. Cependant, l'adoption finale du dimanche comme jour de repos par l'Église catholique fut confirmée par un décret du concile de Laodicée en l'an 386. De cette manière, l'Église officialisa comme institution chrétienne l'observation du dimanche.

Le 18 janvier 1562, lors de la dernière session du Concile de Trente, pour clore les disputes au sujet de l'observation du shabbat, l'archevêque de Reggio fit un discours dans lequel il déclara ouvertement que la tradition était au-dessus des Écritures.

Il affirma que « *l'autorité de l'Église [catholique] ne pouvait se soumettre à l'autorité des Écritures, parce que l'Église avait substitué... le shabbat au dimanche, non par le commandement du Christ, mais de sa propre autorité.* »

(Canon and tradition, H. J. Holtzmann, page 263).

L'Église croit avoir l'autorité de changer la loi d'Elohim.

Dans un catéchisme doctrinal écrit par Keenam, on lit ceci:

« *Question: Y a-t-il une autre manière de prouver que l'Église [catholique] a le pouvoir d'instituer les fêtes ?*

Réponse: Si elle n'avait pas ce pouvoir, elle n'aurait pu faire ce en quoi toutes les religions concordent. Elle n'aurait pas pu substituer l'observation du samedi le septième jour, pour celle du

dimanche, un changement pour lequel il n'y a aucune autorité dans les Écritures. »

(A Doctrinal Catechism, Keenam, page 174). Ce qui laisse sans voix !

Samedi contre Dimanche Des déclarations d'autres Eglises

Jésus-Christ a dit, au sujet des pharisiens : « C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes [...] Vous rejetez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition » (Marc 7:7-9). Cependant, veuillez noter ce que les autres Eglises admettent quant à leur observance du dimanche au lieu du samedi...

LES CATHOLIQUES ROMAINS

Stephen Keenan, A Doctrinal Catechism, p. 174 :

« Question : Pouvez-vous prouver que l'Eglise a le pouvoir d'instituer des préceptes solennels ?

« Réponse : Si elle n'avait pas un tel pouvoir, elle n'aurait pu faire ce que tous les religieux modernes acceptent avec elle – elle n'aurait pas pu substituer l'observance du dimanche, qui est le premier jour de la semaine, à celle du samedi, le septième jour, **un changement que les Ecritures n'autorisent pas...**

« Question : Lorsque les protestants rendirent profane le samedi [...] se basaient-ils sur les Ecritures comme seule source de croyance... ?

« Réponse : Au contraire, ils n'avaient que l'autorité de la tradition pour agir ainsi. **En rendant le samedi profane, ils violent l'un des commandements que Dieu n'a jamais annulé :** « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. »

The Convert's Catechism of Catholic Doctrine, 3^{ème} édition, p. 50 :

« Question : Quel est le jour du sabbat ?

« Réponse : Le jour du sabbat est le dimanche

« Question : Pourquoi observons-nous le dimanche au lieu du samedi ?

« Réponse : Nous observons le dimanche, à la place du samedi, parce que l'Eglise catholique, au concile de Laodicée [363], en transféra la sanctification du samedi au dimanche. »

Catholic Press, 25 août 1900 :

« Le dimanche est une institution catholique et [...] ne peut être justifiée que par les principes catholiques [...] Du début à la fin des Ecritures, aucun passage n'autorise le transfert du culte public hebdomadaire du dernier jour de la semaine au premier. »

LES METHODISTES

Charles Buck, A Theological Dictionary : « Sabbath » :

« En hébreu, sabbat signifie repos, c'est le septième jour de la semaine [...] Il faut avouer qu'il n'y a pas de loi, dans le Nouveau Testament, concernant l'observance du premier jour. »

Clovis Chappell, Ten Rules for living, p. 61 :

« La raison pour laquelle nous observons le premier jour, au lieu du septième, n'est basée sur aucun commandement divin. L'on chercherait en vain, dans les Ecritures, pour trouver une autorisation de passer du septième jour au premier. »

LES PRESBITERIENS

«The Christian at work», 19 avril 1883 & janvier 1884 :

« Certains ont essayé d'édifier l'observance du dimanche sur un commandement apostolique, étant donné que les apôtres n'ont pas du tout donné d'ordre en cette matière [...] La vérité est aussi simple que le *litera scripta* (écrit littéral) de la Bible, **les Sabbatariens possèdent le meilleur des arguments.** »

LES ANGLICANS

Isaac William, D.D., Plain Sermons on the Catechism, vol.1 :

« Où trouver, dans les Ecritures, que nous devons observer le premier jour ? Il nous est commandé de garder le septième mais, nulle part, il ne nous est ordonné d'observer le premier jour [...] La raison pour laquelle nous considérons que le premier jour de la semaine est saint, au lieu du septième, tient du même raisonnement que celui par lequel nous observons beaucoup d'autres choses. **Ce n'est pas parce que la Bible le dit, mais parce que l'Eglise nous enjoint de le faire.** »

LES EPISCOPAUX

Philip Carrington, Toronto Daily Star, 26 octobre 1949 :

« Le commandement biblique déclare que nous devons nous reposer le septième jour. Il s'agit du samedi. Nulle part, dans la Bible, il n'est établi que le culte devrait se tenir le dimanche. »

LES BAPTISTES

Harold Lindsell (éditeur), Christianity Today, 5 novembre 1976 :

« Il n'y a rien, dans les Ecritures, qui nous demande d'observer le dimanche au lieu du samedi comme un jour saint. »